

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3366
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 2239

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : George PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

Montréal, ville millionnaire

Tous les ans Montréal s'agrandit d'une ville de la taille de Shawinigan. Le *Lovell's Directory* nous révèle, en effet, que le cru de notre population est pour les derniers douze mois de 18,241; avec la banlieue, l'augmentation est de 21,142.

Ces chiffres indiquent un progrès. Ce qui semble incontestable, c'est que nous avons, enfin, atteint les sept chiffres, le million tout rond. Or, comme les hommes, les villes millionnaires se placent dans la catégorie de celles qui ont de l'importance, qui figurent dans les géographies les plus sommai res.

Mais les villes millionnaires en population ne sont pas nécessairement riches en argent. Nous en sommes la preuve. Aussi nos confrères anglais, au lieu d'exulter, montrent-ils un front rembruni.

Le *Star* a fait ses commentaires le premier. Il n'est sûrement pas enthousiaste, mais il n'ajoute pas la même hypochondrie que la *Gazette*, qui le suivait à douze heures d'intervalle.

"Une ville de plus d'un million d'âmes, écrit notre confrère de la rue Saint-Jacques, est regardée naturellement comme une ville devant donner le bon exemple en administration municipale et dans les choses qui contribuent au progrès dans ce champ-là. Mais que pouvons-nous à ce propos montrer au reste du Canada? Si peu que rien, si nous voulons être francs avec nous-mêmes. Dépoussons-nous la responsabilité à l'enseigne que nous voudrions, le sinistre fait s'avère bien en évidence quand nous regardons autour de nous. La pleine part de responsabilité de cet état de choses doit être attribuée à l'apathie civique (au manque de civisme). Quand les citoyens s'éveilleront-ils à la pleine conscience de leur devoir envers eux-mêmes — et envers la postérité?"

Ce sont là évidemment des généralités, mais qui, comme telles ou parce que telles, contiennent une grande part de vérité. Le mal dont souffre Montréal surtout, c'est l'absence de civisme, de fierté municipale. De cela évidemment toutes les villes souffrent aussi, mais à des degrés moindres. L'acuité du mal chez nous tient à la situation si spéciale, unique peut-être, de notre ville, cosmopolite sans doute, mais avant tout biethnique, où des deux éléments le plus fort numériquement est le plus faible financièrement. Il en résulte chez ce dernier élément le goût naturel de dormir; chez le premier, la réaction non moins naturelle de ne pas se laisser faire. Et, coincé entre ces inévitables rivalités, le pauvre esprit civique s'étiole et menace de mourir.

Le remède? S'il existe, il paraît bien être dans la décentralisation, dans le système de *boroughs* ou arrondissements, qui n'a jamais été sérieusement étudié. Si, une fois étudié, une fois réalisé et expérimenté, ce système-là devait faire faillite, il ne resterait plus — on ose à peine l'écrire — qu'un remède: le gouvernement du dehors, un gouvernement imposé, forçant à la cohésion et à la collaboration — la tutelle, pour tout dire.

Nous l'indiquions tantôt, les commentaires de la *Gazette* sont plus acides que ceux du *Star*. Le journal de la rue Saint-Antoine se demande, non sans raison peut-être, si l'augmentation de notre population ne reflète pas le mouvement des *dole seekers*, puis, après avoir constaté que les statistiques financières que le *Lovell* publie ne sont, naturellement, que celles prises à source officielle (il y a là inférence qu'elles sont faillées), il conclut:

"Une municipalité où la propriété est unie et où les dépenses quotidiennes, petites ou grandes, des gens sont soumises au paiement d'un tribut à une administration municipale prodigue, ne peut évidemment compter sur le même avenir qu'une municipalité plus économiquement administrée. C'est très bien d'établir un bureau de recrutement industriel en vue de vendre Montréal aux industries en voie d'établissement ou d'inviter ici les industries qui cherchent à rayonner, mais les efforts seront nécessairement vains si les solliciteurs doivent se présenter les mains vides. Voilà plus ou moins la vraie situation et elle rend les perspectives tout autres que brillantes. Il n'y a pas de signe d'un changement de dispositions à l'égard de la ville tels qu'ils puissent justifier l'espoir que cette grande ville, s'avancant à la cadence dont elle serait capable si le fardeau des impôts municipaux, particulièrement ceux qui frappent l'immeuble, pouvaient être réduits à quelque chose d'approchant, ce que les citoyens des autres grandes villes du Canada sont appelés à supporter."

La lamentation est longue, puisque la dernière phrase seule a sept lignes. Mais ces récriminations sont-elles si fondées que cela? Est-il juste de dire que nous sommes plus taxés qu'ailleurs? Nous le sommes si l'évaluation est surfaite, dans le cas contraire, nous ne le sommes pas. Et nous saurons si nous le sommes quand, en plus de l'évaluation, nous aurons une révision bien faite de celle-ci. La *Gazette*, au lieu de mettre un bâton dans les roues, devrait s'en servir pour bastonner ceux qui, en affichant d'outrecuidantes prétentions, retardent la création de l'organisme nécessaire à cette révision. Il y a gros à parier que ce sont de ses amis.

Louis DUPIRE

M. Gauthier, qui est un connaisseur, sait apprécier le travail de ses artistes et ceux-ci le lui rendent bien en gratitude.

Mais visitons l'église de St-Léon en compagnie du meilleur cicérone que l'on puisse souhaiter: M. le curé lui-même et laissons-le parler:

— La voûte d'abord, dit-il, en arrivant dans l'église. C'est une fresque en trois parties.

— On discute beaucoup sur le sens qu'il faut donner à la fresque?

La véritable fresque

— En effet, ici, par fresque, il ne s'agit pas d'une toile marouflée, d'une décoration quelconque. Mais il s'agit bien d'une peinture aux couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite. M. Maillard a écrit que la fresque est le sommet de la peinture, mais un art un peu perdu. L'artiste Nincheri, que vous voyez à l'oeuvre dans l'extrémité droite du transept, fait poser son enduit peu de temps avant d'y appliquer sa peinture. Pendant que le fond est encore humide, il étend sa peinture. Comme elle pénètre profondément, il doit en mettre beaucoup, il doit mettre ses couleurs foncées pour qu'elles prennent ensuite le ton voulu. Vous pouvez comparer le bleu posé hier et celui qu'il étend en ce moment. Vous avez donc, à la voûte, entre la tribune de l'orgue et le transept des séries de médaillons qui font partie de la grande fresque et qui représentent des vierges, des martyrs, des confesseurs, des patriarches et des prophètes. Vous pouvez reconnaître sainte Jeanne d'Arc, sainte Geneviève, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et autres.

"Au-dessus du transept, c'est la vision du ciel d'après l'Apocalypse. Saint Jean, les vingt-quatre vieillards, des anges, puis sur les côtés les quatre cavaliers et leurs symboles.

Saint-Léon

"Comment en venir à saint Léon, patron de la paroisse? Saint Léon a été le grand champion de la papauté et du siège de Rome. Ses écrits en sont remplis. Alors nous avons imaginé dans la gloire du ciel saint Pierre qui accueille son successeur Léon. Autour de ces deux personnages, c'est la reconstitution de l'époque avec Attila, roi des Huns, et les empereurs du temps: Valentinien et Théodose. Un groupe d'évêques à droite, rappelle le concile de Chalcedoine; à gauche, ce sont des moines-réformateurs des couvents de Palestine.

Pierre de la Savonnière

"Descendons de la voûte et arêtons-nous aux murs maintenant. La pierre que vous voyez là vient de la Savonnières, en France. C'est de la savonnières demi-fine, crayonne et coquilleuse. Elle se travaille bien, peu après son extraction, mais durcit à l'air. On trouve la même pierre à l'église de la Trinité à Paris. Grâce à sa rugosité l'acoustique n'en est que meilleure et plus vivante le jeu des ombres et des lumières."

— Et nous voici au marbre?

Mosaïque de Florence

— Il y a finalement beaucoup de marbre dans notre église: les autels, les lambris et quelques dessins dans le parquet. Les bordures sont de véritables marqueteries. Ce sont des mosaïques de Florence, par opposition à la mosaïque de Rome ou de Venise qui est en cubes. Ici, c'est un procédé différent et d'une recherche artistique plus grande. Dans quelques églises de Montréal, il y a des mosaïques de marbre de Rome ou de Venise. Saint-Léon sera la seule à posséder une mosaïque de Florence.

Les autels

M. le curé nous conduit vers les autels. Ils sont faits d'énormes blocs de marbre blanc qui tire sur le gris et veiné de bleu. Sculpture délicate, mosaïque aux symboles liturgiques. Ce ne sont jamais les mêmes dessins.

En passant, M. le curé nous signale que les confessionnaux seront aussi en marbre. Ce ne seront pas des meubles qu'on transporte ici et là à son gré. Ils seront placés dans l'angle des transepts. Ici et là des lions:

Lions

— Ne vous étonnez pas, dit M. le curé. Le lion est pour nous un symbole en raison du patron de la paroisse. Voyez la délicatesse du travail. Représenter des lions aussi petits dans du marbre, c'est un véritable tour de force. Sur nos autels, nous avons des statues qui ne sont pas fabriquées en série, mais selon nos propres conceptions. Elles ont été sculptées en Italie. La chaire est en cinq blocs de marbre. Un seul bloc forme la cuve. La table de communion sera en marbre elle aussi, en marbre ajouré avec portes de bronze formées de deux lions se faisant face.

Mais vous avez du bronze ailleurs?

Bronze

— Les canons de l'autel sont en bronze, de sorte qu'ils ne glissent pas, remarque M. le curé. Mais nos principaux morceaux de bronze sont nos stations de chemin de croix. Les dessins sont de Nincheri. Un détail: Simon le Cyrénéen aide vraiment Jésus à porter sa croix. Au lieu de la prendre par le petit bout et de faire retomber tout le poids de la croix sur les épaules du Christ, comme on le voit souvent dans certaines églises, ici

A OTTAWA

Arrestation du sénateur Hance-J. Logan

Rebondissement de l'affaire de la "Gypsum Queen" — La condamnation du capitaine Hatfield est suivie de l'arrestation de son procureur devant la commission des réparations — Naufrage et torpillage — Qui a pris les procédures contre le sénateur Logan?

UNE SENSATIONNELLE CAUSE MARITIME

OTTAWA, 24 (D.N.C.) — Le sénateur Hance-J. Logan a comparu ce matin devant le magistrat Strike. On ne lui a demandé aucune déclaration sur le bref d'accusation. Après les préliminaires d'usage, on a remis la cause au 1er octobre prochain. Hier le sénateur avait manifesté l'intention de quitter la capitale aujourd'hui pour se rendre à Montréal.

La mise en accusation du sénateur est l'un des derniers actes d'un drame qui a commencé dans les années troublées de la Grande Guerre. Lorsque la cause du capitaine Hatfield a été instruite il y a quelques années, le nom de M. Logan y a été étroitement mêlé. De sorte que les procédures actuelles semblent la conséquence logique d'un procès déjà célèbre.

A cause de la personnalité de l'accusé et des conséquences possibles du procès, celui-ci soulève un intérêt considérable.

SENATEUR LIBERAL

Me Hance-James Logan, C.R., est né à Amherst-Point, Nouvelle-Ecosse, en 1869. Il a été député aux Communes pour la circonscription électorale de Cumberland, en 1896, en 1900, en 1904 et en 1921. Il fut nommé sénateur par le gouvernement King en 1929.

\$71,276

OTTAWA, 24 (D.N.C.) — Quelques heures après que le juge Keiller MacKay eut condamné le capitaine Freeman Hatfield, de Parrsboro, Nouvelle-Ecosse, à 18 mois de prison pour avoir obtenu frauduleusement une somme de \$71,276 de la Commission des réparations, en prétendant que sa goélette, la "Gypsum Queen", qui avait sombré dans une tempête, avait été torpillée par un sous-marin allemand, M. le sénateur Hance-J. Logan, également de Parrsboro, a été arrêté hier après-midi, et accusé d'avoir privé frauduleusement la Commission des réparations d'une somme de \$71,276

A LA DEMANDE DE M. BEAMENT

L'arrestation a été faite à la demande de G. Edwin Beament, associé légal du lieutenant-colonel A.-W.

c'est lui qui prend la croix et Notre-Seigneur reste les bras ballants, épuisé de fatigue.

— Rien n'effluque la vue dans votre église, M. le curé.

La lampe du sanctuaire

— En effet, la lampe du sanctuaire est appendue au mur, légèrement dirigée vers le tabernacle, comme le veut la liturgie. Il n'y a pas de lustres non plus pour l'éclairage. De puissantes ampoules sont dissimulées dans trois grilles du plafond. A la voûte du transept et du sanctuaire, les ampoules sont fixées à une poutre, mais restent invisibles à la foule.

Les vitraux de Nincheri

Mais M. le curé a visiblement hâte de passer aux verrières et à la sculpture sur bois. Il fait ressortir le contraste qui existe entre les vitraux de Nincheri et les quelques anciens vitraux qui n'ont pas encore été remplacés. Le mariage des couleurs de Nincheri est nettement plus vivant, plus réel. Un rayon de soleil en fait voir tous les détails.

Sculptures sur bois

Quant aux stalles du sanctuaire, presque entièrement sculptées, comme le seront ensuite la balustrade du transept, la balustrade de l'orgue, etc., c'est là une chose d'absolument unique. Après l'examen attentif des figures des docteurs de l'Eglise, des anges, des symboles, M. le curé nous entraîne vers l'auteur de ce superbe travail, un artiste italien du nom de Marchi.

Florentin comme Nincheri qu'il a connu à l'Ecole des Beaux-Arts de la bas, son premier mot en posant son ciseau est pour dire combien il est reconnaissant à M. le curé de lui fournir l'occasion d'exécuter un travail de son goût, qu'il n'aurait probablement jamais pu faire en son pays. Voilà deux ans qu'armé d'une cinquantaine de différents petits ciseaux et d'un maillet, il fait surgir de blocs de noyer noir du Honduras des anges, des docteurs, des emblèmes.

Cette sculpture est d'une finesse qui se compare avantageusement aux grands travaux des stalles des abbayes anciennes. En Europe, on n'a rien entrepris de semblable depuis deux cents ans. M. Marchi a un ciseau très délicat. Il y met une grande conscience d'exécution.

M. Marchi nous tend une photo-

(suite à la page 2)

Bloc-notes

Un condamné disert

Un usage suivi fidèlement jusqu'ici, dans les cours britanniques, veut que le juge, avant de prononcer contre un coupable la peine de mort, l'autorise à dire quelques mots, s'il le désire, avant de recevoir sa sentence. Il arrive le plus souvent que les condamnés ne se prévalent pas de cette permission,

Beament, qui a agi comme avocat de Hatfield. Le sénateur Logan a représenté le capitaine Hatfield devant la Commission des réparations.

ARRETE A L'HOTEL RITZ

Le sénateur a été arrêté à l'hôtel Ritz un peu après 5 heures hier après-midi, et conduit à la station de police. Il a été remis en liberté après que le sénateur James Murdock, libéral, d'Ottawa, eut fourni un cautionnement de \$5,000.

Le sénateur Logan a comparu devant le magistrat Strike.

Le sénateur est malade depuis quelque temps déjà. Pendant le procès de Hatfield, il a été sous les soins de son médecin. Il se propose maintenant de demander un ajournement de la cause, ce qui lui permettra de se rendre à Montréal, où il subira une opération. Il est connu que son état de santé laisse à désirer.

C'est même pour cette raison, dit-on, que le procès de Hatfield a duré si longtemps. L'avocat A.-Gordon McDougall, d'Ottawa, représentera le sénateur aux procédures préliminaires, mais on ne sait pas s'il le défendra au procès.

L'ACCUSATION

L'accusation spécifie que le ou aux environs du 18 mars 1931 le sénateur Logan s'est fait illégalement, sous de fausses représentations, et avec intention de frauder, verser la somme de \$71,276.72 par la Banque de Montréal, cette somme étant la propriété de Sa Majesté. Le lieutenant-colonel Beament n'a pas voulu révéler s'il agissait pour un client, se contentant de dire que toute personne au courant d'une offense criminelle peut donner à la Cour l'information qui conduit à une arrestation. Un avocat, a-t-il dit, ne peut révéler les instructions de son client.

EN APPEL

M. Beament a ajouté qu'il se proposait d'en appeler du verdict de la Cour et de la sentence de Hatfield.

ou, s'ils le font, se contentent de dire qu'ils sont innocents ou qu'ils pardonnent à ceux qui les ont condamnés.

Cette "faveur" accordée à celui qui va mourir, est en soi bien dérisoire et elle ne change pas grand chose au sort qui guette le condamné. Mais, on a vu, hier, qu'elle pouvait comporter des inconvénients. Il s'agit du cas du bagnard-récidiviste noir Chester Crosey, trouvé coupable du meurtre de John McCormick, gardien au pénitencier de Kingston. A l'issue du procès de Crosey, hier, à Kingston, le juge Nicol Jeffrey, avant de condamner Crosey à monter sur l'échafaud, lui a demandé s'il avait quelque chose à dire. Mal lui en a pris. Car, non seulement Crosey a parlé pendant une bonne heure, mais, selon sa propre expression il s'est "déchargé le coeur". Il faut comprendre qu'il s'est lancé dans une charge à fond de train contre les pénitenciers en général, contre le pénitencier de Saint-Vincent de Paul en particulier, où, dit-il, on lui a fait subir un vrai martyre. A plusieurs reprises, il s'est plaint des Canadiens français et a dit que sa seule consolation désormais serait d'être pendu par un autre qu'un Canadien français. Vers la fin de son homélie, Crosey a critiqué la composition du jury parce que trois de ses membres étaient des catholiques romains.

Le président du tribunal a dû rappeler Crosey à l'ordre mais rien n'y a fait et la Cour a dû entendre toutes les critiques exaspérées de ce noir dont le moins qu'on puisse dire — quand on connaît son dossier judiciaire — est qu'il n'est pas tout à fait désigné pour donner des conseils de morale et d'humanité aux Canadiens français et aux catholiques.

Ce qui prouve que certains "privileges" peuvent prêter, parfois, à des abus regrettables.

Lucien D.

Notre correspondant d'Ottawa a surpris M. Bennett en train de faire l'annonce. Pourtant la gauche doit ignorer ce que fait la droite!

Les douze jurés du procès Labelle ont jugé que le tapage en Chambre est déplacé et condamnable. Mais l'engueulade à jets continus dans les journaux ne vaut pas mieux, pour être souvent plus anonyme encore.

La législation aurait autant de bon sens si les législatures avaient plus de sang-froid.

On dit que les mauvaises manières parlementaires ne sont pas nées de la génération spontanée, mais qu'elles eurent naguère un... Parent.

Le Grincheux

Le juge Thibault Rinfret

UN PORTRAIT NON-POLITIQUE — SUR LES MARTYRS CANADIENS — LE CONGRES DE NUREMBERG — LA SITUATION SCOLAIRE EN ALLEMAGNE — ARTICLES ET CHRONIQUES

M. Léopold Richer interrompra demain sa série de portraits politiques pour dessiner une figure que les circonstances mettent au premier plan de l'actualité: celle de M. Thibault Rinfret, juge à la Cour suprême du Canada et qui vient d'être nommé membre de la Commission d'enquête sur les relations fédérales-provinciales.

Dans le même numéro un article du R. P. Alexandre Dugré, S.J., sur les Martyrs canadiens, un article d'histoire de M. Léo-Paul Desrosiers, la Page féminine, un article de M. Alvarez Vaillancourt sur l'industrie de la pulpe et du papier, la chronique des Cercles des jeunes naturalistes, des nouvelles des missions, des nouvelles agricoles, la graphologie, des articles et chroniques variés, une abondante revue de la presse, où il sera particulièrement parlé du congrès nazi de Nuremberg et de la situation scolaire en Allemagne, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Structure phonétique et morphologie du latin

Deux cours de M. Ernout — Simplification du consonnantisme et du vocalisme indo-européens — L'accent latin et ses conséquences phonétiques — La confusion dans la déclinaison et l'emploi des prépositions — La confusion dans la conjugaison et le développement des formes périphrastiques

M. Alfred Ernout a donné hier après-midi deux autres conférences sur la philologie latine: il a parlé de la phonétique et de la morphologie du latin et en a exposé les principales caractéristiques. Ces deux cours étaient plus techniques que les précédents, et, à cause de cela, nous les résumons d'après les notes prises par un de nos lecteurs. Les exemples dont le conférencier a illustré les principes énoncés.

Le latin est une étope

On distingue dans le latin les grandes tendances qui aboutissent au bout d'un certain nombre de siècles à l'état phonétique et morphologique que nous constatons dans les langues romaines. Le latin est une étope entre la langue indo-européenne et les langues romaines. Cette étope, M. Ernout l'a appelée pour montrer la continuité de l'évolution, et comment dès l'époque où les plus anciens documents nous apparaissent, nous pouvons deviner ce que sera l'état futur du latin, et à quoi il aboutira lorsqu'il aura cessé d'être parlé et d'être proprement latin; il donnera alors les langues modernes qu'on appelle du nom général de langues romaines.

Ce qui caractérise le latin c'est une tendance à simplifier la structure phonétique qu'il tenait de la langue mère. Ainsi en grec on dit *triginta* (trois dizaines), mais en latin on dit *triginta* (trois dizaines), les *tr* et les *g* sont devenus *t* et *g* respectivement. Le latin a conservé la série sonore et la série sourde, mais on ne trouve pas trace chez lui des aspirées. Tout un groupe de phonèmes qui ont joué un rôle très important en grec, ne se retrouvent pas en latin, et les langues romaines ne connaissent pas les aspirées.

Diphthongues

Il y a un autre groupe de phonèmes qui compte en grec, ce sont les diphthongues, qui consistent en un phonème double composé d'une voyelle, *a* ou *o*, à laquelle s'ajoute un phonème qu'on appelle semi-voyelle, *i* ou *u*. Dès les débuts de la tradition, nous voyons ces diphthongues déjà réduites ou en voie de réduction. Voilà pourquoi c'est une difficulté du latin de savoir s'il faut écrire *ae* ou *e*, et les exemples analogues sont nombreux. Il y a quelques traces de conservation de la diphthongue, mais c'est une pure question d'orthographe, de graphie, qui n'influe en rien sur la prononciation. On en trouve un exemple dans le mot allemand *kaiser*: c'est *caesar*, et cela prouve que dans ce mot la diphthongue était encore conservée, mais parce que c'est un mot de caractère soennel, on a conservé à ce mot une prononciation archaïque pour lui donner plus d'ampleur. C'est là un traitement d'exceptionnel. Pour les autres diphthongues des débuts de la tradition nous les voyons réduites; le grec *oinos* devient *vinus*. A côté de la tendance à simplifier le consonnantisme il y a donc tendance à simplifier le vocalisme en réduisant les diphthongues à l'état de voyelles simples.

Accent musical

Un autre changement extrêmement caractéristique et qui aura sur le développement du latin et

Avis de décès

DESY — A Montréal, le 22 septembre, est décédé Arthur Desy, à l'âge de 82 ans, 10 mois. Funérailles samedi 24 à 10 heures (heure solaire), à Saint-Barthélemy. Parents et amis sont priés d'y assister.

MELANÇON — A Montréal, le 23 septembre 1937, est décédé Robert Melançon, épouse de feu Joseph Melançon, notaire. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, 6644 de Saint-Vallier, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré à 8 h. 30 a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARCOUETTE — A Montréal, le 21, à 60 ans. Louis Arcouette, époux de Rosanna Dumont.

BELISLE — A Montréal, le 21, à 76 ans. Téléphoniste Belisle, ancien contracteur-plombier, époux de feu Eugénie Léger.

BINETTE — A Saint-Eustache, le 22, à 80 ans. Mme veuve David Binette, née Euphémie Plouffe.

CHARTEAU — A Montréal, le 22, à 74 ans. Mlle Adèle Chartier.

DESY — A Montréal, le 22, Arthur Desy, à 82 ans.

CHARRON — A Montréal, le 22, à 65 ans. Mme Wilfrid Charbon, née Miquelon.

DEMBERS — A Montréal, le 23, à 31 ans. Laurette Dembers, épouse d'Arthur Dembers.

FREGEAU — A Montréal, le 21, à 70 ans. M. Joseph Fregeau, époux d'Évelina Leduc.

LACROIX — A Montréal, le 21, à 66 ans. Mme veuve Émile Lacroix, mère de M. Georges Thibault.

LALANDE — A Montréal, le 21, à 52 ans. J.-Doris Lalande.

MELANÇON — A Montréal, le 23, Robert Melançon, épouse de feu Joseph Melançon.

MERCURE — A Saint-Jacques de Montréal, à 55 ans. Zacharie Mercure, époux de Rosa Perreault.

MONTMAGLO — A Montréal, le 22, à 30 ans. Camille Toppi, épouse de Modeste Montmaglo.

SOLY — A Montréal, le 22, à 27 ans. Maurice Soly, fils de feu Eugène Soly.

THIBAUT — A Montréal, le 23, à 68 ans. Mme Jean-Baptiste Thibault, épouse de feu J.-B. Thibault.

pliqué dans le cours précédent. Les "s" et les "m" tendent à s'amuir, et ainsi dans dominus, alors qu'on a graphiquement quatre formes, il n'y en a en réalité que deux.

Alors se produit, pour éviter la confusion, une autre tendance, celle d'accompagner les cas de petits mots qui les précèdent ou qui les suivent, et qui sont destinés à marquer leur rôle et leur emploi dans la phrase. De plus en plus, on tend à substituer à ces cas incohérents des prépositions pour en éclaircir le sens. La terminaison n'a alors plus d'importance, et M. Ernout en signale la preuve dans une inscription de Pompéi. On dira: *plus de triginta pedibus*, d'où vient plus de, en français, et: *deterges ad sportulam*, tu nettoieras à l'éponge. Et ainsi la déclinaison des langues romaines: un cas sujet et un cas régime, ce cas régime étant susceptible de recevoir tous les cas possibles par l'adjonction de particules. M. Ernout signale un autre exemple de ce phénomène dans l'adjectif pour l'emploi du comparatif.

"Infectum" — "Perfectum"

La conjugaison latine se caractérise par l'existence de plusieurs formes que les grammairiens de l'époque impériale ont cataloguées sous quatre rubriques. Elle comporte en outre une distinction en voix: active et passive; et une autre distinction que Varro a le premier signalée, et qu'il a appelée ainsi: *infectum*, ou *inachevé*, qui comporte le présent, et *perfectum*, ou *achevé*, qui correspond en gros au parfait grec et indique que l'action accomplie est définitivement achevée.

Le conférencier montre que dans ces conjugaisons on trouve aussi de l'incohérence, et il en donne de nombreux exemples. Ainsi le passif donne lieu à des confusions, et cela est encore aggravé par l'existence d'une forme ni active ni passive, le *deponent*, qui a abandonné la forme active pour prendre la forme passive mais en gardant la même signification. Il est résulté de là un sentiment d'impression.

Un autre opposition tend aussi à disparaître, c'est la distinction entre *infectum* et *perfectum*. Le conférencier donne encore ici de nombreux exemples. Cela gêne beaucoup car il est absolument nécessaire d'exprimer le parfait, l'achèvement. C'est là une conception de l'action pour laquelle la langue doit absolument trouver un mode d'expression adéquat. Du jour où, par exemple, *vidit* signifie à la fois: il a fini de vivre et il a vu, il faut trouver un moyen de différencier les deux expressions. Le latin a recouru à une périphrase qui se manifeste dès les plus anciens textes. C'est un mécanisme qui joue dans les langues romaines un rôle important.

Le même procédé est employé, par exemple, en anglais pour le futur: *I shall*. L'anglais n'a pas de temps pour le futur, il emploie une périphrase, mais c'est la grammaire qui dit cela, dans le langage on emploie simplement l'indicatif, comme en français on dit: *je viens demain* chez toi. Et c'est la même chose en allemand. En latin le futur est une création récente et bizarre. L'une des formes est un substantif qui est devenu un futur. Les langues anciennes ne concevaient pas le futur; pour exprimer l'avenir on employait le substantif. Il faut toute la présomption des hommes modernes pour affirmer que quelque chose sera demain.

L'évolution du français

Il est ainsi peu à peu constitué par ces périphrases une conjugaison différente de la conjugaison latine et sur laquelle s'est faite la conjugaison des langues modernes: j'ai dit, j'eus dit, j'aurais dit, j'aurais dit, etc. Et comme on avait *amatum habeo*, il y a une tendance à dire au passé *dictus sum* et *dictus fui*. Tout cela a amené des formes périphrastiques qui ont eu une influence considérable en français. Et dans le langage courant la même tendance continue. Dans le centre et le nord de la France on ne vous dira jamais: *je vins à la foire*, mais *je suis venu*. On voit se constituer en ce moment une nouvelle conjugaison du français mais c'est dans le latin qu'il faut aller en chercher les racines; dans le latin et dans les origines les plus lointaines et les plus profondes de la langue.

P. S.

Explosifs, munitions et pièces pyrotechniques

L'an dernier, 8 fabriques se sont occupées de la confection d'explosifs, de munitions et de pièces pyrotechniques: la production est évaluée à 89,354,351, contre 88,537,514 en 1935 et 89,037,738 en 1934.

La production de grands explosifs et de poudre noire est d'environ 27,980 tonnes, augmentation de 15 p.c. sur 1935. Les endroits d'exploitation des quatre manufactures sont les suivants: Belœil, Qué.; Novel, Ont.; East-Selkirk, Man.; et James Island, C.C. Les 3 établissements de munitions sont tous dans le Québec. Une seule manufacture s'occupe de la fabrication des pièces pyrotechniques, celle de la compagnie T. W. Hand. Il s'est aussi fabriqué des pièces d'artifice à Ville-Saint-Pierre, Qué.

Navigation terminée à Churchill

Ottawa, 24 (D.N.C.) — La saison de la navigation au port Churchill est déjà terminée. Seulement deux navires ont visité ce port cette année, malgré la température et des conditions de navigation particulièrement favorables. Le gouvernement a ordonné au brise-glace N. B. McLean de revenir dans les eaux du Saint-Laurent.

Réunion d'anciens élèves

L'Assemblée annuelle de l'Amicale de la Sainte-Famille-Saint-Pierre, Claver aura lieu lundi soir, le 27, à 8 heures très précises au numéro 2110, boulevard Saint-Joseph. L'on procédera à l'élection des officiers pour un nouveau terme.

Un jury des Assises acquitte le "Canada"

Breve allocution de Me Gustave Monette à l'adresse du président du tribunal — Les élégances du prétoire — M. René Labelle serre la main de ceux qui ont plaidé contre lui

"Votre Seigneurie, nous, les jurés, déclarons la Compagnie de publication du Canada non coupable."

C'est le verdict qui a été porté, hier après-midi, en Cour d'assises et qui mettait fin au procès en diffamation du député de Saint-Henri, M. René Labelle, contre le journal le Canada. Ce procès s'était instruit lundi dernier et depuis poursuivi quotidiennement. L'audition des témoins avait duré plus de deux jours et parmi les témoins à charge il y avait de non moins personnes que l'ancien ministre des Terres et Forêts, M. Oscar Drouin, à qui il fut déjà donné d'agir comme premier ministre intérimaire de la province et comme procureur général, le maire de Québec, M. Ernest Grégoire, les députés Philippe Hamel, René Chaloult, Cléophas Bastien.

* * *

Sitôt le verdict rendu, Me Gustave Monette, qui avait pris en main pour le procès la cause du plaignant, s'est adressé au président du tribunal, le juge Wilfrid Lazure.

"Je tiens à exprimer toute l'admiration que nous avons, que j'ai, toute l'admiration que le public ressent pour la façon absolument digne et impartiale et large avec laquelle le président de ce tribunal s'est acquitté de sa tâche délicate. Je dis l'admiration et le mot ne convient pas, car l'impartialité est le fait ordinaire de nos tribunaux. Mais puisque l'occasion s'est présentée pour moi d'avoir pris part à un procès qui suscitait et qui évoquait tant de préjugés d'ordre politique ou plutôt d'ordre partisan, je tiens à souligner que la parfaite intégrité de la magistrature de cette province s'est manifestée une fois de plus."

* * *

Me Brais se dégage d'un groupe de gens qui l'ont entouré pour lui prodiguer poignées de mains et paroles de félicitations: "Votre Seigneurie me permettra de concourir entièrement dans les paroles que vient de prononcer mon savant confrère."

* * *

Le président du tribunal doit, comme de raison, répondre à tant d'aménités. Il le fait: "Je suis confus des paroles que l'on vient de m'adresser. Je ne crois pas que mon mérite s'élève vraiment à un tel degré. Je suis bien heureux tout de même que l'on note ainsi que le tribunal s'est convenablement acquitté de son devoir. Je remercie les savants avocats et je remercie également les membres du jury."

* * *

Là-dessus, Sa Seigneurie se coiffe du tricorn et se retire à la manière ordinaire, c'est-à-dire en compagnie du greffier et de l'huissier audencier, en même temps que d'importants agents de la police provinciale font retentir l'encelente de vigoureux: *Silence!*

* * *

Le prétoire, même s'il est d'assises, a ses élégances. Me Gustave Monette vient offrir ses félicitations à ses heureux adversaires, Me Philippe Brais et Me Gérard Feuteux.

* * *

Le plaignant débouté, déprimé peut-être sans que cela paraisse, félicite aussi les deux avocats qui ont plaidé contre lui. Non seulement les félicite-t-il, mais il leur serre la main. "C'est sans rancune, et vous venez qu'en somme nous vous avons rendu service", lui dit Me Brais.

* * *

La foule s'écoule lentement, en épilquant — c'est tout naturel — sur le verdict qui vient d'être porté.

Canton bombardé ce matin, mais non pas Nankin

Nouvel avertissement aux étrangers vivant à Nankin de s'éloigner des objectifs militaires

Changhai, 24 (S.P.A.) — Aujourd'hui, les autorités navales japonaises ont redonné aux étrangers vivant à Nankin un avertissement formulé il y a plusieurs jours: s'éloigner des objectifs militaires, parce que de bombarder ces objectifs. Elles ont déclaré que le grand état-major du Japon estime que bombarder Nankin est "le plus rapide moyen de mettre fin aux hostilités". D'autre part, ces autorités ont exprimé de l'étonnement au sujet de renseignements de journaux étrangers qui annoncent que 12 attaques aériennes infligées à Nankin ont tué de nombreux non-combattants chinois. "Nous ne pouvons pas", ont-elles dit, "comprendre ces nouvelles, parce que Nankin est en mesure de se protéger contre les attaques aériennes et que la population a reçu des avertissements."

Ce matin, Nankin n'a pas été bombardé, mais Canton l'a été. D'aucuns disent que les bombardements d'hier et d'avant-hier ont tué 2,000 non-combattants à Canton.

Un porte-parole a annoncé qu'il y a eu débarquement de 40,000 soldats japonais à Changhai la semaine dernière, mais que la progression des troupes expéditionnaires est lente parce que les Chinois occupent de fortes positions.

Le choléra

Changhai, 24 (S.P.A.) — Il paraît que l'épidémie de choléra a atteint l'armée japonaise qui combat au nord de Changhai. On dit que 200 soldats japonais ont succombé à la maladie dans le secteur de Paochan, qui est à 20 milles au nord de cette ville. Il y aurait encore 300 cholériques dans les troupes japonaises.

Le total des cas enregistrés dans la concession internationale s'élève maintenant à 1,600; en une semaine, il y a eu une augmentation de 500.

Tremblement de terre à Montréal

La secousse, qui a été ressentie surtout dans le sud-ouest de la ville, a duré plusieurs secondes et a été accompagnée d'un bruit ressemblant à une explosion — On n'a encore signalé aucun dégât

Montréal a été secoué, la nuit dernière, un peu avant trois heures, par un tremblement de terre qui a duré plusieurs secondes et a été ressenti surtout dans le sud-ouest de la ville et dans la banlieue environnante. Ceux qui ont eu connaissance de la secousse sismique affirment qu'elle était accompagnée d'un bruit sourd ressemblant de loin à un explosion. Pendant d'une heure, des gens effrayés appelaient aux postes de police et demandaient qu'on ait eu lieu l'explosion. La rumeur la plus persistante était qu'il y avait eu une violente explosion à Verdun. Très

peu de gens ont réalisé qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. Pendant le reste de la nuit, les postes de police et d'incendie eurent à répondre à de nombreux appels téléphoniques.

Deux heures après le choc, on n'avait signalé aucun dégât. A l'hôpital général de Verdun, on a perçu parfaitement le secousse alors qu'un poste de police proche, on n'a rien éprouvé.

De même, à l'hôtel Windsor, un commis de nuit et un hôte ont eu connaissance du choc; aux hôtels Mont-Royal et Ritz Carlton, situés non loin du Windsor, on n'a rien ressenti.

Les Etats-Unis et le conflit sino-japonais

Nankin, 24 (S.P.A.) — Le premier ministre et généralissime Tchiang Kai Chek a déclaré qu'il croit que des traités obligent les Etats-Unis à aider la Chine à lutter contre l'agression du Japon. Il a expliqué qu'il pense que les Etats-Unis ont une très grande responsabilité dans le présent conflit sino-japonais, à cause de la conférence de désarmement qui eu lieu chez eux, à Washington, et parce qu'ils ont beaucoup contribué à la con-

clusion du pacte des Neuf puissances (pour le maintien de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine) et à celle du pacte de la Société des Nations. La Chine, a-t-il affirmé, ne combat pas seulement pour sa propre existence, mais aussi pour la défense des principes du pacte des Neuf et du pacte de la Société des Nations. Il incombe donc aux Etats-Unis et à tous les autres signataires d'aider la Chine à lutter.

DOULEURS

MIGRAINES
NEURALGIES
MAUX DE DENTS
MAUX DE TÊTE
LUMBAGO
RHUMATISME
INSOMNIE

Les cachets

KALMINE

ont soulagé des milliers de personnes aux prises avec la douleur.

RAPIDITE D'ACTION
EFFET PERSISTANT
ECONOMIQUE

Sans ennui pour le cœur et l'estomac.

KALMINE

EN VENTE DANS
TOUTES LES
PHARMACIES.

Concessionnaire exclusif
au Canada

J.-ALFRED OUMET

84, est, rue ST-PAUL - MONTREAL

A Saint-Léon de Westmount

(suite de la 1ère page)

graphie de sculpture classique sur bois, celle des stalles de l'église de Saint-Esprit à Florence. M. Gauthier fait observer que le travail de M. Marchi est d'une grande finesse, d'un ciselé plus léger. L'artiste italien a reçu la visite des élèves du grand séminaire récemment, qui l'ont regardé travailler avec intérêt. Aujourd'hui, c'est la visite d'un journaliste.

—Me voilà maintenant, dit-il gaiement, sur les ailes de la célébrité...

En retournant dans la nef, M. le curé Gauthier, visiblement fier de la nouvelle décoration de son église, à laquelle il a su garder un cachet de sobriété et de modernisme tout en s'inspirant de l'art italien, fait l'éloge des principaux artistes qui y collaborèrent: Guido Nincheri, "guide" de l'ensemble de la décoration artistique et auteur de la fresque; Marchi, incomparable sculpteur sur bois; et Sciotino (Italien de Malte), modelleur du chemin de croix et des autres bronzes.

Matériaux naturels

—A Saint-Léon de Westmount, dit M. Gauthier, il n'y a pas d'imitation de pierre, pas de ciment, pas de tuile. Il y a des matériaux naturels, riches, dans un ensemble artistique. Nincheri, entre autres, est en train de se révéler l'un des grands artistes de notre temps, en s'inspirant aux sources artistiques des autres âges. Il est sûrement le seul sur le continent à peindre des fresques, de véritables fresques. Il a le mérite d'avoir retrouvé la vieille recette. Nos autres artistes se distinguent aussi par une habileté qui n'est pas commune. Avant longtemps, l'église Saint-Léon sera redécouverte à neuf.

—Et le principal mérite en reviendra à vous, M. le curé...

Alfred AYOTTE

Arrérages des taxes

Exposé du service municipal des finances pour les propriétaires qui veulent se prévaloir de la loi de consolidation des arrérages de taxes

Le service municipal des finances a préparé un exposé des procédures nécessaires pour bénéficier de la loi de la consolidation des taxes municipales et scolaires.

On sait que la ville s'est prévalue de cette loi, et que les propriétaires qui veulent en bénéficier ont deux mois de délai pour le faire. Voici le texte de l'exposé:

"A la suite de l'adoption, le 17 septembre 1937, d'une résolution par le Conseil de la Cité de Montréal, les contribuables qui ont l'intention de consolider leurs arrérages de taxes, peuvent le faire d'ici au 17 novembre 1937, en donnant un avis écrit de leur intention à cet effet.

"Ces arrérages comprennent toutes taxes non prescrites devenues dues et exigibles après le 31 décembre 1930 et avant le 1er janvier 1937, les frais de liste du shérif, ou tous autres frais s'il y a lieu.

"En même temps qu'il donne son avis, le propriétaire devra acquitter toutes taxes non prescrites devenues dues et exigibles avant le 1er janvier 1937, ainsi que les taxes dues le 1er octobre 1937, si cet avis est donné après cette date.

"Le propriétaire qui aura consolidé ses taxes devra acquitter chaque année, à la date où elles sont exigibles, les taxes foncières dues pour l'année courante et verser en outre une somme additionnelle équivalente à 20 pour cent du montant de taxes foncières imposées par la consolidation. Ces arrérages de taxes consolidés porteront un intérêt au taux de 5 pour cent par année à compter de la date de la consolidation et ces intérêts seront payables annuellement à la même date que les versements.

"Si la date de l'avis de consolidation donné par le propriétaire est antérieure au 1er octobre 1937, le premier versement deviendra exigible le 1er octobre 1937, et devra être équivalent à 20 pour cent du montant des taxes foncières imposées par le rôle de 1936-37.

"Si la date de l'avis de consolidation est postérieure au 1er octobre 1937, le premier versement sera exigible le 1er octobre 1938 et sera basé sur le rôle 1937-38.

"Le versement annuel sera imputé chaque année à compte des arrérages de taxes du propriétaire jusqu'à ce qu'il ait payé les taxes foncières dues pour l'année courante et verser en outre une somme additionnelle équivalente à 20 pour cent du montant de taxes foncières imposées par la consolidation. Ces arrérages de taxes consolidés porteront un intérêt au taux de 5 pour cent par année à compter de la date de la consolidation et ces intérêts seront payables annuellement à la même date que les versements. Si ces imputations ne suffisent pas pour éteindre le montant total des arrérages, en une période de vingt-cinq ans, le 25e versement devra être suffisant pour acquitter le solde de ces arrérages.

"Les arrérages de taxes pourront être payés par anticipation en partie ou en totalité.

"Le montant total de la consolidation de taxes autorisée par la présente loi porte et est considéré avoir toujours porté privilège sur l'immeuble au même titre que les taxes municipales elles-mêmes.

"A défaut par tout propriétaire de payer chaque année, dans les trois mois de la date de leur exigibilité, les taxes de l'année courante, le versement annuel prévu, ainsi que les intérêts, etc., le montant total de ses arrérages deviendra exigible.

"Dans tout cas de défaut, la Cité devra procéder à la vente de l'immeuble ou des immeubles du propriétaire.

"Le propriétaire pourra consolider ses arrérages de taxes payés avec subrogation avant le 15 avril 1937 avec le même effet que s'ils étaient dus à la Cité et en suivant les mêmes formalités. Il devra mentionner dans son avis les nom, prénoms et adresse du tiers subrogé.

"Le propriétaire a aussi le privilège de faire enlever sa propriété de la liste du shérif sans aucun frais à la condition que sa demande de consolidation ainsi que les versements requis par ladite loi de consolidation des arrérages de taxes soient faits d'ici au 25 septembre prochain. Après cette date, les frais courront comme d'ordinaire."

HOTEL QUEEN MARY

(Dellart THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Taxis d'hiver maintenant en vigueur.
Endroit idéal pour pensionnaires. Tarifs raisonnables. EL 5144

A VOTRE RETOUR DES VACANCES

téléphonez à

Les Produits Laitiers

ORBIS

Yoghourts - Fromages à la crème

Courtoisie - Service

FRontenac 2111 - Local 8

— CALENDRIER —

Demain: SAMEDI, 25 septembre 1937.

Saint-Étienne, martyr.

Lever du soleil, 5 h. 40.

Coucher du soleil, 5 h. 53.

Lever de la lune, 9 h. 14.

Coucher de la lune, 11 h. 39.

Nouvelle lune, le 4, à 3 h. 33 m. du soir.

Premier quart, le 12, à 3 h. 37 m. du soir.

Vieille lune, le 20, à 4 h. 32 m. du matin.

Dernier quart, le 27, à 4 h. 43 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENT, AVERSES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 72.
Minimum 50.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 66.
Même date l'an dernier 68.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95. 11 h. a.m. 30.00. Midi: 30.65.

Chiffres fournis par la maison
M.-R. de Montréal

L'original de la constitution canadienne se trouve dans la tour Victoria, à Westminster

Mais il fallu plus d'une heure pour le savoir, à Londres, et cette enquête pour retrouver l'Acte de l'Amérique britannique du Nord a provoqué plus d'un éclat de rire

"I'm blown, if I know" — "I'll try to find out" — "Well, we must have it"

L'original de l'acte est imprimé sur velin et constitue une brochure d'environ 60 pages — Difficile à photographier

Londres, 24 (C.P.). — L'Acte de l'Amérique britannique du Nord — ont le premier ministre Aberhart et l'Alberta a dit qu'on ne pouvait retrouver nulle part — se trouve dans la tour Victoria, à Westminster, un des édifices du groupe de l'ouest, à Westminster, "Mother of Parliaments". Mais il a fallu plus d'une heure de recherches téléphoniques à Londres pour le savoir et l'enquête pour retrouver l'original de l'acte a provoqué plus d'un éclat de rire.

Le premier appel s'adressait au secrétaire des Dominions. La question: "Où se trouve l'Acte de l'Amérique britannique du Nord? A la tour de l'Est ou de l'Ouest?"

La réponse: "I'm blown if I know". Ce n'est pas dans la collection des Actes que l'on trouve l'original. On ne peut pas le trouver — une autre.

— Non, je ne sais pas où ça se trouve. Peut-être pourriez-vous vous adresser au Public Records Office. And look here, please let us know what you learn.

Notre appel au Public Records Office, après une promenade à travers les bureaux, a fini par atteindre le commis qui nous fallait.

"Hang on, will you" — longue pause — tous les originaux des Actes du Parlement sont dans la tour de l'Est, mais l'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

Après avoir été promené à travers les bureaux, nous sommes allés à la tour de l'Ouest, à la fin de la rue. L'original de l'acte est conservé dans la tour de l'Ouest, à la fin de la rue.

L'affaire du comité protestant

Refus de démissionner

Québec, 24. — (D.N.C.) — Les membres du comité protestant ont refusé de démissionner. Ils ont déclaré qu'ils ne se rendaient pas à l'invitation de démissionner.

Le Dr McGreer, principal de Bishops College, a proposé une résolution dans laquelle il invitait ses collègues à ne pas démissionner. On sait que sept des membres du comité protestant ont été invités à donner leur démission comme tels.

Le Rév. Lesley Pidgeon a dit, que pour sa part, il refusait de démissionner à moins que le gouvernement ne le force à le faire.

"Dans ce cas, dit-il, j'en ferais porter la responsabilité au premier ministre et à son cabinet." Il dit aussi que l'on n'avait donné aucune raison valable pour inviter des membres du comité à se retirer.

Le Dr McGreer a soumis un rapport dans lequel il a passé en revue le travail fait par le comité protestant et vanté les améliorations qu'il a apportées dans le domaine de l'éducation chez les protestants.

Nomination d'un comité
Québec, 24. (D.N.C.) — A l'unanimité le comité protestant du Conseil de l'instruction publique a adopté la résolution du Dr McGreer, de Bishops College, en vertu de laquelle les membres du comité qui ont été invités à le faire refusent de démissionner, à moins d'un ordre en conseil à cet effet.

On a nommé un comité qui conférerait avec le premier ministre, s'il le désire.

Condamnations
J. P. Joyal, 20 ans, condamné préalablement trois fois à la prison pour vol, comparait devant le juge Tétrault pour vol comme serviteur et était condamné à 6 mois de travaux forcés. "Vous finirez au pénitencier. Vous n'avez que vingt ans et vous êtes condamné à la prison pour la quatrième fois. Je pourrais vous condamner à 14 ans de réclusion. Mais vous êtes trop jeune pour aller au pénitencier. Cette fois nous allons doubler la sentence pour vous corriger", dit le tribunal dans ses remarques.

Un nommé Allard a également été condamné à six mois de prison aux travaux forcés pour vol comme serviteur, d'un montant de \$200. "Si vous étiez demeuré avec votre femme et vos enfants, cela vous aurait probablement préservé, remarque le juge Tétrault en s'adressant à l'accusé.

"Non seulement vous avez failli à votre patron, mais aussi à votre femme et à vos enfants", terminait-il après avoir rendu la sentence mentionnée plus haut.

2,465 chômeurs à Québec
Québec, 24 (D. N. C.). — Le premier septembre courant, le nombre de chômeurs n'était plus de 2,465 dans Québec. La ville a donc épargné au cours des quatre premiers mois de l'année fiscale une somme de \$109,414.60 comparativement à la même période de l'an dernier, alors qu'il y avait 4,066 sans-travail.

Ces chiffres nous ont été communiqués hier après-midi par M. C.-E. Brochu, administrateur des bureaux de distribution de secours directs.

Dans un tableau comparatif qui ne manque pas d'intérêt, M. Brochu donne le nombre de chômeurs et de personnes secourues depuis le 1er mai dernier et il donne ensuite un aperçu des allocations qui ont été données pour le logement, la nourriture, le vêtement, l'électricité et le chauffage. Comme on pourra le constater, le nombre des chômeurs et des personnes secourues a considérablement diminué. Il y a actuellement à Québec 11,362 personnes qui reçoivent du secours alors que l'an dernier, à la même date, on en comptait 18,140. Sur ce nombre, il y a 415 hommes seuls, 2,030 chefs de famille et 8,896 dépendants.

Le prince Chichibu veut visiter le Canada français
Québec, 24. — (C.P.) — Son Altesse le prince Chichibu, frère de l'empereur Hirohito du Japon, et la princesse Chichibu sont arrivés à Québec, hier, à bord de l'Empress of Britain, de retour de Londres où leurs Altesse ont représenté la cour impériale du Japon au couronnement de Sa Majesté le roi George VI. Les illustres visiteurs ont été accueillis au débarcadère par M. Kinoshita, chargé d'affaires du Japon à Ottawa, M. Takeuchi, attaché naval à la Légation japonaise, Ernest Lapointe, ministre de la Justice, Jean Bruchési, Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province.

La visite du prince et de la princesse Chichibu n'est pas officielle et ils ont manifesté surtout l'intention de visiter le Canada français, particulièrement l'île d'Orléans où ils se rendront cet après-midi. Vers la fin de l'après-midi, ils seront les hôtes du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Patenaude, à Spencerwood. Ils quitteront Québec, demain.

Mort accidentelle
Un verdict de mort accidentelle a été rendu ce matin en cours du coroner dans le cas de Danny Pawluck, 5 ans, 7083 rue Ronsard, qui hier soir, se faisait frapper par une automobile, conduite par Mlle Madeleine Mousseau. Le bambin mourut avant son arrivée à l'hôpital.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de John Gordon qu'une automobile frappait, mardi soir dernier, et qui mourait hier soir à l'hôpital général, des blessures reçues.

Mussolini part pour l'Allemagne

ROME, 24. (S.P.A.) — M. Mussolini est parti pour l'Allemagne aujourd'hui. Il voyage dans un train spécial. Parmi les personnalités qui l'accompagnent, il y a son gendre, le comte Galeazzo Ciano, ministre des affaires étrangères; M. Dino Alfieri, ministre de la culture populaire, et M. Achille Starace, secrétaire du parti fasciste.

Le cardinal Villeneuve parlera du cinéma

QUÉBEC, 24. (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve parlera lundi soir sur le réseau français de Radio-Canada.

Cette conférence sera irradiée directement de la salle du chapitre dans le Palais cardinalice, grâce aux facilités du poste C.R.C.K., lundi soir de 6 h. 30 à 7 h. 30.

Son Eminence parlera de l'Eglise et du cinéma. Il analysera la récente encyclique de Sa Sainteté Pie XI.

La disparition de Miller et de Skobline

Les agents de la Sûreté nationale retrouvent la femme de Skobline — L'Union des anciens combattants russes — Le régiment Kornilof — Les survivants de la "marche de glace"

Paris, 24 (C. P.). — Les agents de la Sûreté nationale ont réussi à retrouver la femme du général Skobline, disparu en même temps que le général Miller, dont il était l'adjoint, et ils la détiennent aux quartiers généraux. Ils la recherchaient depuis hier midi. Elle était partie en disant qu'elle allait consulter un médecin, mais les policiers l'ont découverte rue Faisanderie, près du bois de Boulogne. Mme Skobline, qui s'était créée toute une réputation comme cantatrice sous le nom de Mme Plevitzkaia, est fort avantageusement connue dans la colonie russe.

Les recherches de la police pour retrouver les deux officiers tsaristes portent surtout sur la région du Havre, parce qu'on a reçu des informations qui voudraient que les généraux de Miller et Skobline aient été embarqués de force à bord d'un cargo soviétique.

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Le général Skobline, qui a disparu ainsi que sa femme quelques heures après la disparition du général Miller, est en quelque sorte un nouveau venu à l'Union et dans la colonie d'émigrés russes de Paris. Il y a encore deux ans il habitait Berlin où les émigrés russes sont très nombreux et sont groupés en organisation à tendances nationales-socialistes. Le général Skobline était en quelque sorte le héros de la fête organisée dimanche dernier.

Il s'agissait en effet de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation du "Régiment Kornilof" dont il fut le premier colonel et dont il présida l'amicale: les "Korniloviens". Cette association, groupée au sein de l'Union générale avec d'autres associations amicales régimentaires de l'armée blanche et notamment le corps des Cosaques, jouit d'une particulière considération dans la colonie russe. Il s'agit des survivants de la "marche de glace". Le régiment Kornilof — régiment formé uniquement d'officiers — fut le premier régiment organisé de l'armée blanche du sud. Il fut surpris au moment du dégel dans la vallée du Don par un retour du froid et parvint cependant à mener l'offensive contre les rouges au milieu de souffrances et de privations. Les Korniloviens, et à leur tête, le général Skobline, ont conservé de ce fait d'armes, une estime particulière auprès des émigrés russes en Europe.

L'Union générale, qui édite un petit bulletin, Tchassovoi (La Sentinelle), est en relations étroites avec les autres unions d'anciens combattants russes des autres pays d'Europe notamment celles de Berlin et de Belgrade. On sait qu'après la débâcle des armées blanches, acculées à la mer Noire par les armées soviétiques, des régiments entiers de l'armée de Wrangel se réfugièrent en unités constituées dans divers pays occidentaux. Ces unités se désagrégèrent en France, et en Allemagne avant le nazisme mais leurs membres dispersés ont conservé un esprit de corps très vif. Certains, en Yougoslavie ou ils sont plus nombreux, se sont établis collectivement dans des fermes à la campagne,

L'Italie et l'Espagne

Mussolini promet, sans conditions à Londres et à Paris de ne plus envoyer de volontaires en Espagne — Le Duce prépare-t-il un geste inattendu?

Londres, 24 (S.P.C.). — L'Associated Press annonce tenir de bonne source que M. Mussolini a promis à la Grande-Bretagne et à la France de ne plus envoyer de volontaires en Espagne, à condition qu'elles aient certaines demandes de l'Italie. Plusieurs observateurs se demandent si M. Mussolini, qui est sur le point d'aller en Allemagne pour y conférer avec le Reichsführer Hitler, se prépare à faire quelque geste inattendu.

Des observateurs britanniques pensent que si M. Mussolini manifeste la volonté de coopérer avec la Grande-Bretagne et la France, c'est pour occuper une forte position lorsqu'il traitera avec le Reichsführer. Des dépêches de Rome semblent corroborer cette opinion.

Il se peut, disent certains de ces observateurs, que M. Mussolini ait modifié profondément sa politique étrangère afin de montrer à M. Hitler que l'Italie n'est pas réduite à compter uniquement sur l'amitié de l'Allemagne.

D'autres précisent que si l'Italie demeure en froid avec la Grande-Bretagne et la France, M. Mussolini ne pourrait pas facilement refuser ce que M. Hitler exigerait de lui, peut-être du côté de l'Afrique, en retour de l'appui de l'Allemagne.

D'autres expliquent ainsi le désir de coopération qu'on attribue à M. Mussolini à l'endroit de la Grande-Bretagne et de la France: M. Mussolini sait que la Grande-Bretagne et la France distancent beaucoup l'Italie au point de vue puissance militaire, par suite de l'exécution de leurs programmes de réarmement; d'autre part, il a besoin de l'appui de la Grande-Bretagne pour faire face à des difficultés en Ethiopie.

On croit que M. Mussolini, s'il veut vraiment se rapprocher de la Grande-Bretagne et de la France, retirera l'appui de l'Italie à l'Espagne blanche, sans égard aux conséquences que cela pourrait avoir quant à l'issue de la guerre. Or, pour remporter la victoire avant l'hiver, le généralissime Franco aurait besoin de renforts considérables.

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Le général Skobline, qui a disparu ainsi que sa femme quelques heures après la disparition du général Miller, est en quelque sorte un nouveau venu à l'Union et dans la colonie d'émigrés russes de Paris. Il y a encore deux ans il habitait Berlin où les émigrés russes sont très nombreux et sont groupés en organisation à tendances nationales-socialistes. Le général Skobline était en quelque sorte le héros de la fête organisée dimanche dernier.

Il s'agissait en effet de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation du "Régiment Kornilof" dont il fut le premier colonel et dont il présida l'amicale: les "Korniloviens". Cette association, groupée au sein de l'Union générale avec d'autres associations amicales régimentaires de l'armée blanche et notamment le corps des Cosaques, jouit d'une particulière considération dans la colonie russe. Il s'agit des survivants de la "marche de glace". Le régiment Kornilof — régiment formé uniquement d'officiers — fut le premier régiment organisé de l'armée blanche du sud. Il fut surpris au moment du dégel dans la vallée du Don par un retour du froid et parvint cependant à mener l'offensive contre les rouges au milieu de souffrances et de privations. Les Korniloviens, et à leur tête, le général Skobline, ont conservé de ce fait d'armes, une estime particulière auprès des émigrés russes en Europe.

L'Union générale, qui édite un petit bulletin, Tchassovoi (La Sentinelle), est en relations étroites avec les autres unions d'anciens combattants russes des autres pays d'Europe notamment celles de Berlin et de Belgrade. On sait qu'après la débâcle des armées blanches, acculées à la mer Noire par les armées soviétiques, des régiments entiers de l'armée de Wrangel se réfugièrent en unités constituées dans divers pays occidentaux. Ces unités se désagrégèrent en France, et en Allemagne avant le nazisme mais leurs membres dispersés ont conservé un esprit de corps très vif. Certains, en Yougoslavie ou ils sont plus nombreux, se sont établis collectivement dans des fermes à la campagne,

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Le général Skobline, qui a disparu ainsi que sa femme quelques heures après la disparition du général Miller, est en quelque sorte un nouveau venu à l'Union et dans la colonie d'émigrés russes de Paris. Il y a encore deux ans il habitait Berlin où les émigrés russes sont très nombreux et sont groupés en organisation à tendances nationales-socialistes. Le général Skobline était en quelque sorte le héros de la fête organisée dimanche dernier.

Il s'agissait en effet de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation du "Régiment Kornilof" dont il fut le premier colonel et dont il présida l'amicale: les "Korniloviens". Cette association, groupée au sein de l'Union générale avec d'autres associations amicales régimentaires de l'armée blanche et notamment le corps des Cosaques, jouit d'une particulière considération dans la colonie russe. Il s'agit des survivants de la "marche de glace". Le régiment Kornilof — régiment formé uniquement d'officiers — fut le premier régiment organisé de l'armée blanche du sud. Il fut surpris au moment du dégel dans la vallée du Don par un retour du froid et parvint cependant à mener l'offensive contre les rouges au milieu de souffrances et de privations. Les Korniloviens, et à leur tête, le général Skobline, ont conservé de ce fait d'armes, une estime particulière auprès des émigrés russes en Europe.

L'Union générale, qui édite un petit bulletin, Tchassovoi (La Sentinelle), est en relations étroites avec les autres unions d'anciens combattants russes des autres pays d'Europe notamment celles de Berlin et de Belgrade. On sait qu'après la débâcle des armées blanches, acculées à la mer Noire par les armées soviétiques, des régiments entiers de l'armée de Wrangel se réfugièrent en unités constituées dans divers pays occidentaux. Ces unités se désagrégèrent en France, et en Allemagne avant le nazisme mais leurs membres dispersés ont conservé un esprit de corps très vif. Certains, en Yougoslavie ou ils sont plus nombreux, se sont établis collectivement dans des fermes à la campagne,

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Le général Skobline, qui a disparu ainsi que sa femme quelques heures après la disparition du général Miller, est en quelque sorte un nouveau venu à l'Union et dans la colonie d'émigrés russes de Paris. Il y a encore deux ans il habitait Berlin où les émigrés russes sont très nombreux et sont groupés en organisation à tendances nationales-socialistes. Le général Skobline était en quelque sorte le héros de la fête organisée dimanche dernier.

Il s'agissait en effet de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation du "Régiment Kornilof" dont il fut le premier colonel et dont il présida l'amicale: les "Korniloviens". Cette association, groupée au sein de l'Union générale avec d'autres associations amicales régimentaires de l'armée blanche et notamment le corps des Cosaques, jouit d'une particulière considération dans la colonie russe. Il s'agit des survivants de la "marche de glace". Le régiment Kornilof — régiment formé uniquement d'officiers — fut le premier régiment organisé de l'armée blanche du sud. Il fut surpris au moment du dégel dans la vallée du Don par un retour du froid et parvint cependant à mener l'offensive contre les rouges au milieu de souffrances et de privations. Les Korniloviens, et à leur tête, le général Skobline, ont conservé de ce fait d'armes, une estime particulière auprès des émigrés russes en Europe.

L'Union générale, qui édite un petit bulletin, Tchassovoi (La Sentinelle), est en relations étroites avec les autres unions d'anciens combattants russes des autres pays d'Europe notamment celles de Berlin et de Belgrade. On sait qu'après la débâcle des armées blanches, acculées à la mer Noire par les armées soviétiques, des régiments entiers de l'armée de Wrangel se réfugièrent en unités constituées dans divers pays occidentaux. Ces unités se désagrégèrent en France, et en Allemagne avant le nazisme mais leurs membres dispersés ont conservé un esprit de corps très vif. Certains, en Yougoslavie ou ils sont plus nombreux, se sont établis collectivement dans des fermes à la campagne,

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Le général Skobline, qui a disparu ainsi que sa femme quelques heures après la disparition du général Miller, est en quelque sorte un nouveau venu à l'Union et dans la colonie d'émigrés russes de Paris. Il y a encore deux ans il habitait Berlin où les émigrés russes sont très nombreux et sont groupés en organisation à tendances nationales-socialistes. Le général Skobline était en quelque sorte le héros de la fête organisée dimanche dernier.

Il s'agissait en effet de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation du "Régiment Kornilof" dont il fut le premier colonel et dont il présida l'amicale: les "Korniloviens". Cette association, groupée au sein de l'Union générale avec d'autres associations amicales régimentaires de l'armée blanche et notamment le corps des Cosaques, jouit d'une particulière considération dans la colonie russe. Il s'agit des survivants de la "marche de glace". Le régiment Kornilof — régiment formé uniquement d'officiers — fut le premier régiment organisé de l'armée blanche du sud. Il fut surpris au moment du dégel dans la vallée du Don par un retour du froid et parvint cependant à mener l'offensive contre les rouges au milieu de souffrances et de privations. Les Korniloviens, et à leur tête, le général Skobline, ont conservé de ce fait d'armes, une estime particulière auprès des émigrés russes en Europe.

L'Union générale, qui édite un petit bulletin, Tchassovoi (La Sentinelle), est en relations étroites avec les autres unions d'anciens combattants russes des autres pays d'Europe notamment celles de Berlin et de Belgrade. On sait qu'après la débâcle des armées blanches, acculées à la mer Noire par les armées soviétiques, des régiments entiers de l'armée de Wrangel se réfugièrent en unités constituées dans divers pays occidentaux. Ces unités se désagrégèrent en France, et en Allemagne avant le nazisme mais leurs membres dispersés ont conservé un esprit de corps très vif. Certains, en Yougoslavie ou ils sont plus nombreux, se sont établis collectivement dans des fermes à la campagne,

L'Union des anciens combattants russes
Paris, 24 (P.C.-Havas). — "L'Union générale des anciens combattants russes", dont deux présidents ont disparu successivement, le général Koutepoff, en 1930, et le général Miller, il y a quelques heures, est la fédération qui groupe toutes les associations d'anciens combattants russes établis en France.

Il s'agit, bien entendu, des seuls anciens combattants qui n'ont pas reconnu le régime soviétique. A part cette importante restriction, l'Union déclare dans son sein des membres appartenant à diverses tendances politiques de l'émigration russe en France. L'union de toutes ces tendances au sein de l'Union a été notamment consacrée par l'assemblée qui fut le dernier acte politique du général Miller avant sa disparition, qui réunissait dimanche dernier de nombreux anciens combattants russes à Paris. Au cours de cette assemblée, prirent successivement la parole: le général Denikine, qui a des inclinations monarchistes, et le général Skobline.

Les bombardements de Canton

Il est question que la Grande-Bretagne envoie une protestation au Japon — 100 morts et 200 blessés à Hankéou

Londres, 24. (S.P.C.). — Il est question que la Grande-Bretagne envoie une protestation au Japon contre les bombardements infligés à Canton.

Dans la note qu'il a fait tenir à Londres pour exprimer des regrets au sujet des blessures de sir Hugh Knatchbull-Hugessen, le Japon a affirmé avoir ordonné à ses aviateurs de veiller à ne pas attaquer les non-combattants. Mais peu après avoir donné cette assurance, des aviateurs japonais ont bombardé Nankin et Canton et leurs projectiles ont fait des milliers de victimes chez les non-combattants.

On a déjà dit que la Grande-Bretagne a l'intention d'invoquer le pacte des Neuf puissances pour le maintien de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine.

Nombre de journaux manifestent leur réprobation des bombardements de Canton.

Pelung, 4. (S.P.A.). — Il paraît que les troupes japonaises qui ont rompu dans l'ouest du Hopé la ligne de défense établie en travers de cette province sont en train de s'emparer de Paotingfou, l'une des principales bases chinoises.

Des observateurs disent que la prise de Paotingfou, qui est à 80 milles au sud de Pelung, mettra bientôt fin à la résistance des Chinois dans la Chine du nord.

Hankéou (Chine), 24. (S.P.C.-Havas). — Six avions japonais ont bombardé cette grande ville de la Chine centrale aujourd'hui. On annonce que le bombardement a fait 100 morts et 200 blessés, et que c'est surtout dans les quartiers pauvres qu'il y a des victimes.

Le français et l'anglais
Québec, 24. — Au comité protestant du Conseil de l'instruction publique, M. Howard, député fédéral de Sherbrooke, a fait un appel à ses collègues pour l'enseignement du français dans les écoles protestantes. Il a dit que même au point de vue de l'amélioration des relations entre le capital et le travail on se doit d'enseigner le français aux Anglo-protestants. M. Howard tient à ce que ses compatriotes parlent un langage français efficace.

Un autre membre du comité a dit, lui aussi, qu'il importe de donner une part plus large à l'enseignement du français dans les écoles protestantes. Il a fait remarquer, toutefois, que les petits Canadiens français parlent l'anglais lorsqu'ils jouent avec des compagnons de cette langue. Il a même ajouté que dans les magasins il parle français le mieux qu'il peut mais que les commis lui répondent invariablement en anglais.

Faculté de théologie
UNIVERSITÉ DE MONTREAL
Mardi dernier avait lieu, au Grand Séminaire, une soutenance de thèse pour le doctorat en théologie. Le titre de la dissertation était: "La grâce et la liberté, chez

Société St-Jean-Baptiste

Elections à Ahuntsic, St-Antoine et St-Irénée

La Section Saint-Nicolas d'Ahuntsic de la Société Saint-Jean-Baptiste, élitait au cours de son assemblée annuelle qui eut lieu le 21 du courant, son nouveau conseil pour 1937-38.

Les élections étaient sous la présidence de Monsieur F. Roberge, ancien directeur de l'Ecole Technique de Montréal, et donna le résultat suivant:

Président: M. M.-G. Vadeboncoeur, avocat; 1er vice-président: M. Armand Gagnon, instituteur; 2e vice-président: M. J.-Rousseau Bastien, notaire; secrétaire: M. William Millette, auditeur; trésorier: M. J.-T. Beaudin, gérant de banque; 1er conseiller: M. J.-Paul Vermette, liquidateur; 2e conseiller: M. J.-E. Leduc, employé de banque; maître de cérémonie: M. Paul Allaire, instituteur; aumônier: M. l'abbé Lucien Gaudreau, vicaire de la paroisse, M. Léopold Galarneau, ex-président de la section fait également partie du conseil.

La cérémonie d'installation eut lieu le même soir et après quelques allocutions des nouveaux officiers le président M. l'abbé Vadeboncoeur, convoqua immédiatement le nouveau conseil afin d'élaborer le programme des activités de la prochaine saison.

Saint-Antoine

Le 20 courant, ont eu lieu les élections des officiers de la Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Antoine de Notre-Dame de Grâces, Montréal.

Aumônier: l'abbé J. Emile Lambert curé; Président, réélu: Victor Archambault, organisateur provincial de l'Union Saint-Joseph du Canada; Vice-président: le notaire L. J. Boileau;

2e vice-président: André Fabien, président de l'A.C.C.C. (même section); Secrétaire, réélu: P. E. Bougie, voyageur chez L. O. Grothé, Ltée; Trésorier, réélu: Alfred Cossette, ingénieur civil;

1er conseiller, réélu: L. Chartrand, constructeur; 2e conseiller: C. E. Fauteux, président de la Chorale Saint-Antoine; Commissaire-Ordonnateur: L. Lemieux, voyageur.

Au cours de la réunion, M. l'abbé J. Emile Lambert a fait une courte conférence des plus documentées et appréciées sur le fascisme et le duc Mussolini.

Saint-Irénée

Ces jours derniers dans la paroisse de Saint-Irénée les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Irénée, numéro 96 ont fait l'élection de leur conseil.

M. l'abbé Henri Saey, aumônier de la section, représentait M. J. Arthur Tremblay, premier vice-président général de la Société, président l'élection et M. J. A. Pinard, assistait comme secrétaire; M. A. Richer, R. Deschênes, J. O. Barsalou agissent comme scrutateurs.

Les élections ont donné le résultat suivant: aumônier, M. l'abbé Henri Saey; président, M. le grand-champ; premier vice-président: M. A. D. Armand; second vice-président: M. A. Beauvais; secrétaire: M. R. Trudel; trésorier: M. A. Pinard; premier conseiller: M. J. A. Bourbeau; second conseiller: M. R. Poirier; commissaire-ordonnateur: J. Delisle.

M. l'abbé Saey prononça une courte allocution qui fut très goûtée et l'assistance; le président félicita les officiers élus.

M. Arthur Tremblay transmit les félicitations du conseil général. La soirée se termina par la prière et le "O Canada".

La colonisation et l'égouttement des terres neuves

Politique nouvelle des départements de la colonisation et de l'agriculture — Déblaiement de 2807 cours d'eau — En Abitibi, à Bagotville et à Saint-Amable de Verchères

Québec, 24 (D.N.C.) — Le ministère provincial de la Colonisation, que dirige M. Auger, a dépensé à date cette année une somme de \$150,000 en vertu de sa nouvelle politique d'égouttement des terres de colonisation, en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture. Cette somme a été répartie dans 33 comtés de la province, et elle marque la réalisation d'un vaste programme d'égouttement des sols, programme qui comporte l'égouttement de trois cent mille carrés de terre dans les limites de la province de Québec.

Le ministère de la Colonisation fait présentement assécher la grande savane de Bagotville, qui couvre 10,800 acres de terre, et où il sera possible de placer sous peu au moins 200 familles de colons. Plus de 300 hommes travaillent actuellement à améliorer la grande savane de Bagotville, tandis qu'une autre équipe se livre à des travaux semblables aux savanes de Saint-Amable de Verchères. On se propose de nettoyer les cours d'eau autour des lots de colonisation afin qu'il soit possible ensuite pour le colon de trouver une sortie pour les eaux qui submergent partiellement les terrains défrichés dans certains cas. Une fois que le colon pourra trouver une issue pour les eaux de son lot, il ne lui restera qu'à faire les drainages nécessaires pour assécher sa terre.

Le programme du ministère de la Colonisation, appliqué en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, comporte le déblaiement de 2,807 cours d'eau dans toute la province.

On estime que dans trois ou quatre ans le ministère de la Colonisation et celui de l'Agriculture auront dépensé une somme frisant le million.

Le ministère de la Colonisation, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, commencera ces jours-ci la mise à exécution de certains projets d'égouttement en Abitibi. Il s'agit de déblayer les cours d'eau naturels et de fournir aux colons de certains cantons une sortie pour les eaux de leurs lots.

Le travail sera mis en marche tout d'abord au canton Rousseau, où l'on compte bien que 500 lots pourront être améliorés de façon considérable quand le projet aura été complètement réalisé. Des travaux du même genre seront également entrepris dans le canton Duvernay.

Le Dr Rajotte nommé à Québec

Saint-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — Le Dr R. Rajotte, médecin vétérinaire de cette ville, instructeur du service provincial de l'élevage des animaux à fourrure, vient d'être nommé à Québec, et il aura désormais ses bureaux au ministère de l'Agriculture. Chef du service vétérinaire de la province, il travaillera sous la direction immédiate du Dr J.-M. Veilleux, chef de la médecine vétérinaire. Le Dr R. Rajotte était à Saint-Hyacinthe depuis 1934. Il y a fondé l'Association des éleveurs de renards de la province de Québec, de même que la Revue des Eleveurs de Renards, organe de l'association. Il a aussi inauguré en 1934 les expositions de renards argentés dans la province; la première de ces expositions fut tenue à Sherbrooke et les autres à Saint-Hyacinthe. Le Dr Rajotte est l'auteur d'un ouvrage sur le renard argenté: *L'élevage rationnel du renard argenté*. Il est né à Notre-Dame du Bon-Conseil, comté de Drummond, en 1907. Diplômé de l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il fit des études spéciales sur l'élevage des animaux à fourrure en captivité, comme boursier de la province, à la ferme expérimentale fédérale de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, et à l'Université de Toronto, faculté de biologie.

Au congrès des marchands détaillants

Une des principales conférences qu'entendront les marchands détaillants en congrès à Québec, la semaine prochaine sera prononcée par M. J.-B. Baillargeon, de Montréal.

Le problème qu'a suscité la concurrence déloyale que font certains camionneurs aux marchands de campagne, prend de plus en plus d'ampleur. C'est sur ce sujet que portera la conférence de M. Baillargeon, une autorité en matière de camionnage, qui apportera sans doute des opinions éclairées sur le camionnage et sa réglementation. Comme on le sait, ce congrès sera tenu à l'hôtel St-Roch, mardi et mercredi prochains. Les gens des environs de la métropole qui pourraient quitter celle-ci par le train, pourront bénéficier de taux de faveur pour se rendre dans la vieille capitale en s'enregistrant au secrétariat de l'Association, 354 est, rue Ste-Catherine, à Montréal.

A Moncton

Moncton, 24. — M. Harvey Morton, assistant du gérant général, vient d'être nommé assistant du vice-président et gérant général de la division de l'Atlantique des Chemins de fer Nationaux. M. Morton, qui est originaire de Moncton, est entré au service du chemin de fer en 1891 comme messager du service de la comptabilité à Moncton.

Le congrès de l'U. C. C. à Montréal

Le congrès général de l'Union catholique des cultivateurs se tiendra à Montréal, les 20 et 21 octobre.

La journée du Christ-Roi

A la Maison des retraités fermées de Châteauguay-Bassin

La journée du 19 septembre 1937 peut être comptée désormais parmi les dates mémorables de l'histoire de la Maison du Christ-Roi. Malgré l'inclemence de la température, le grand rassemblement annuel des Retraités de la Maison de Retraites Fermées de Châteauguay-Bassin réunissait, dimanche dernier plus de 400 hommes et jeunes gens des diverses paroisses du diocèse de Valleyfield et de la ville de Montréal et donnait lieu à une splendide manifestation de foi en même temps qu'à la plus émouvante et la plus instructive séance d'étude religieuse.

Immédiatement avant la messe à la Chapelle de la Desserte, le R. P. Gaston Sylvestre, O.F.M., directeur des Retraites Fermées à la Maison du Christ-Roi souhaita la bienvenue. Puis à 10 h. 30 le R. P. Philippe Lecomte, O.F.M., monta à l'autel pour l'offrande du Saint Sacrifice qui fut célébré au milieu de cantiques enthousiastes chantés par les Retraités sous la direction du R. P. Odilon Caron, O.F.M., Auxiliaire à la Maison de Retraites. A l'évangile un magnifique sermon sur le Royaume du Christ fut donné par le R. P. Louis Joseph Bouchard, Supérieur du Couvent de Châteauguay-Bassin.

Après la messe, les retraités descendirent au sous-sol de la chapelle pour le dîner où grâce à l'obligeant concours des employés au service de la Maison ainsi que des dames et des demoiselles de Châteauguay-Bassin ils trouvèrent un restaurant bien organisé.

A 1 heure précise, les Organisateurs de retraites se réunirent dans la salle de récréation des Retraités pour procéder à l'élection des Officiers du Conseil Central de la Ligue des Retraités de la Maison du Christ-Roi. Après cette réunion, à 2 h. 30, tous les Retraités se rendirent au sous-sol de la chapelle de la Desserte pour la séance d'étude.

A l'ouverture de cette séance présidée par Mgr Conrad Chaumont, P.A., Vicaire Général et Directeur de l'Action Catholique du diocèse de Montréal, assisté du R. P. Supérieur du Couvent de Châteauguay-Bassin, du R. P. Farley, C.S.V., Prédicateur de Retraites Fermées à la Maison des Retraités de Joliette, du R. P. Stanislas, Vicaire du Couvent de Châteauguay, de M. l'abbé E. Sauvé, curé à Sainte-Clotilde, de M. l'abbé G. Jeannotte, Vicaire à la Cathédrale de Valleyfield, du R. P. Odilon, O.F.M., et de plusieurs autres membres du clergé, le R. P. Directeur donna aux Retraités lecture d'une lettre que Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Valleyfield lui adressait à l'occasion de ce rassemblement.

Leur transit à la messe et l'assurance de ses prières pour que cette Journée du Christ-Roi soit un succès de vie surnaturelle et de plus dans la voie de l'Action Catholique. Ensuite, Monseigneur Henri Groulx, président de la Commission scolaire d'Outremont communiqua à l'assemblée le résultat suivant de l'élection des Officiers du Conseil Central de la Ligue des Retraités de la Maison du Christ-Roi:

Président: M. Alfred Cinq-Mars, avocat du Barreau de Montréal; Vice-présidents conjoints: M. Frédéric Girard, instituteur et M. Thomas Bérubé, employé de tramways;

Secrétaire: M. Henri Groulx, président de la Commission scolaire d'Outremont;

Trésorier: M. J. A. Trudeau, gérant chez Lindsay, département de l'Est.

Directeurs pour la section de Valleyfield

M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine.

M. Hugues Langervin, trésorier de la ville de Valleyfield.

M. Philippe Boyer, agent d'assurance à Saint-Louis de Gonzague.

M. Albini Robert, marchand général à Saint-Timothée.

M. Joël Leduc, rentier de Beauharnois.

M. Emile Brasseur, maire de Pile Perrot.

Directeurs pour la section de Montréal

M. Paul-Emile Côté, avocat du Barreau de Montréal.

M. H. Bissonnette, employé civil.

M. Ovil Legault, agent d'assurances.

M. A. Fortin.

M. Marcel Lafaille, agent d'assurances.

Après cette communication, il y eut lecture des comptes rendus des activités de la Ligue des Retraités par les Secrétaires respectifs des sections de Valleyfield et de Montréal, MM. R. Daoust et H. Bissonnette. Puis, à 3 hrs précises, c'était la conférence intitulée "L'EXPERIENCE DE LA FRANCE" par le R. P. Nérée Beaudet, O.F.M., récemment arrivé d'Europe après un séjour en France de trois années entièrement consacrées aux études de spiritualité.

Exposant l'oeuvre néfaste accomplie en France depuis deux siècles par le laïcisme, le conférencier dessina d'une main de maître la véritable physionomie morale de la France pour en tirer les plus utiles leçons pour notre pays. La France, dit-il, en substance, est sous trois quarts plongée dans l'indifférence religieuse. Elle le doit en grande partie au laïcisme, c'est-à-dire à cette doctrine de ses gouvernants absolument opposée au catholicisme. C'est ce fléau qui, en empoisonnant la France des préjugés les plus pernicieux au moyen de la presse et de l'école, a stérilisé la famille par la dénatalité et l'amour libre, paralysé le recrutement sacerdotal, voué à l'extinction le clergé et cet infortuné pays et jeté ainsi la France dans l'ignorance religieuse où elle meurt d'anarchie généralisée. "Enlever le prêtre d'une paroisse et dans vingt ans on adora les bêtes", disait le saint curé d'Arles.

Observateur attentif et philosophe averti, le Révérend Père fit voir à ses auditeurs par des faits

aussi circonstanciés que nombreux, les conséquences désastreuses de cette ignorance jusque dans les pratiques religieuses des catholiques eux-mêmes, faisant, à l'opportunité, ces judicieuses réflexions: La séparation du Canada de la France en 1763, dit-il, ne doit-elle pas être considérée, du point de vue religieux, comme une miséricordieuse disposition de la Divine Providence pour laquelle nous ne saurions trop lui témoigner notre gratitude? Comment ne pas remercier Dieu de nous avoir fait naître dans le pays le plus catholique du monde? N'oublions pas toutefois que la nature humaine étant partout semblable, ce qui s'est vu ailleurs pourrait se voir chez nous. Notre pays subit déjà, d'une façon inquiétante, les influences néfastes qui achèvent de miner la France. Seule la formation chrétienne solide pourra nous préserver. Un moyen d'acquiescer cette formation désirée, c'est la retraite fermée.

M. l'avocat Alfred Cinq-Mars, président général de la Ligue des Retraités, présenta et remercia le conférencier.

M. Frédéric Girard, vice-président général de la Ligue des Retraités, succéda ensuite au R. P. Nérée à la tribune, donna lecture d'un intéressant rapport sur le recrutement, ses vicissitudes et ses méthodes.

Mgr Chaumont, prenant ensuite la parole, exhorta les Retraités, dans une vibrante allocution à se sanctifier personnellement en travaillant à la sanctification des autres dans la famille par l'éducation chrétienne, et dans la société par la prière, la parole, l'exemple et le sacrifice.

Au nom de tout le personnel de l'oeuvre des Retraites fermées de la Maison du Christ-Roi et de tous les retraités présents et absents du diocèse de Valleyfield et de la ville de Montréal, le R. P. Directeur exprima à Mgr Chaumont sa gratitude la plus vive pour l'honneur et la joie qu'il avait causés à tous ceux qui se dévouent pour le succès des retraites fermées à la Maison du Christ-Roi en venant présider cette Journée et profita de l'occasion pour remercier tous ses collaborateurs de leur inlassable dévouement et tous les Retraités de leur généreux encouragement.

La Journée se termina par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement donnée par Mgr Chaumont assisté du R. P. Directeur et de M. l'abbé G. Jeannotte.

A 5 h. 30, la grande et belle famille des Retraités du Christ-Roi se dispersa après avoir vécu des heures inoubliables.

TESTIS

Chez les Soeurs de la Providence

Jubilés de vie religieuse

S. Ex. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal et supérieur ecclésiastique des Soeurs de la Providence, a présidé hier matin dans la chapelle de leur maison mère, rue Fullum, la célébration du jubilé de vie religieuse de onze religieuses et du soixantenaire de vie religieuse de cinq autres. Mgr Deschamps a chanté une messe pontificale et a prononcé l'allocution de circonstance. Il avait pour assistants, le R. P. Henri Faubert, C.S.V., directeur du jurnet de Berthierville, et M. l'abbé Zénon Thérien, curé-aumônier de Saint-Jean de Dieu.

Voici les noms des religieuses qui ont célébré leur 60e anniversaire de profession: Soeurs Marie-Mathilde et Jean-Claude, de Saint-Jean-de-Dieu; Soeurs Marie-Bibiane et Marie-Olive, de la maison-mère, et Soeur Louise. Cette dernière était retenue par la maladie à Saint-Jean de Dieu.

Les religieuses suivantes ont fêté leurs noces d'or: Soeur Emery, Providence, maison mère; Soeur Marie-Adeline, institution des Sourdes-Muettes; Soeur Christophe, hôpital Saint-Eusèbe à Joliette; Soeur Isaie, hospice Gamelin; Soeur Azarie, les Trois-Rivières; Soeur Jérémie, hospice de Valleyfield; Soeur Aurélien, et Soeur Dioscore, maison mère; Soeur Marie-Basile, asile de la Providence, et Soeur Marie-Bruno, supérieure, Providence-Maison-neuve, ainsi que Soeur Oveline Girouard (soeur converse), Institution des Sourdes-Muettes.

Sept autres religieuses de la Providence ont célébré leur jubilé d'or aux Etats-Unis. Ce sont, à Seattle, Washington, Soeur Mary-Loretta, Mont Saint-Vincent; à Spokane, Washington; Mary-Georgetta, de Yakima; Mary-Alice supérieure, et Jean-Evangéliste, de Seattle; à Spokane, Washington, Soeur Edgar, supérieure à Wallace; Pacôme, et Pancratius, de Spokane.

A Lachine

Troisième congrès annuel du cercle paroissial

C'est dimanche prochain, le 26 septembre, qu'aura lieu le 3e congrès des membres du Cercle paroissial de Lachine Inc.

Comme on le sait, ce cercle, qui compte plus de trois cents membres, marque par ce congrès l'ouverture de grandes fêtes qui se dérouleront cet automne à l'occasion de son quarantième anniversaire de fondation.

Le congrès de dimanche sera sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Aimé Boileau, V.F., curé de la paroisse des Saints-Anges de Lachine.

Le matin, il y aura messe dans la chapelle du Sacré-Coeur, avec sermon de circonstance, puis déjeuner dans les salles du Cercle et présentation de travaux.

M. Florian Lebel parlera de "Notre Position morale" et un conférencier de Montréal exposera le fonctionnement des "Caisse populaires".

L'après-midi, quatre commissions formées parmi les membres du congrès étudieront quatre questions différentes.

Le comité d'organisation est formé de MM. Florian Lebel, président; Osias Poirier, secrétaire; Adrien Labelle, trésorier; Edouard Lamer, maître de cérémonie, et Bernard Gélinais, publiciste.

En l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Le 40e anniversaire de sa mort

Paris, 24. (P.C.-Havas). — Un triduum solennel marquera à Paris la célébration du quarantième anniversaire de la mort de sainte Thérèse de Lisieux.

Ce sera un triduum préparatoire encore plus solennel que ceux des années précédentes et qui aura lieu dans l'église parisienne placée sous le vocable de la petite sainte normande, du 27 septembre au 29. C'est, en effet, le 30 septembre 1897 qu'expira sainte Thérèse, au Carmel de Lisieux.

Au cours de ces trois journées de prières et de cérémonies religieuses, des prédicateurs célèbres, particulièrement le chanoine Bouvet, supérieur des petits clercs de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Lisieux, prêchera chaque jour. Le jour anniversaire de la mort de la sainte, une messe pontificale sera célébrée par le cardinal Verdier, archevêque de Paris. Le diocèse célébrera ainsi l'anniversaire de la mort de la petite sainte que le Pape a appelée "l'étoile de son pontificat".

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Solennité des Ss. Jean de Brébeuf et comp. Mm., double 2 cl. (rouge). Messe propre IIIe suit, avec Gl. et Cr.; 2e or. du dim. XIXe, seulement; préface de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux Iles Vêpres (ant. Isti-sant du Commun de plusieurs martyrs) mém. des Ss. Mm. Côme et Damien (I Vp.), et du diman. XIX.

Au prône, on annonce: Mercredi prochain, saint Michel, Archange (dont solennité le 10 octobre), R. 105;

On commencera vendredi les exercices du rosaire: voir *Preces et Oraisons*, p. 76 et ss. (english section, pp. 64);

Le 1er sera le 1er vendredi du mois: communion, adoration, heure sainte (y intéresser les élèves des écoles);

Dimanche, solennité anticipée du Saint Rosaire, R. 105.

[Dim. prochain, dans le dioc. de Montréal, on fera la collecte pour l'oeuvre de saint François de Sales].

Note. — Dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, les zélatrices de la Propagation de la foi recueilleront les aumônes pour cette oeuvre pendant le mois d'octobre seulement.

L'Allemagne ne peut y participer

Berlin, 24 (S.P.C. Havas). — L'Allemagne a chargé son consul général à Genève d'informer le comité consultatif de la Société des Nations occupant de la question sino-japonaise qu'elle ne peut pas participer à ses séances, pour des "raisons bien connues". On croit que ces "raisons bien connues" sont une allusion à la démission que l'Allemagne a donnée à la Société en 1933.

Chaque tasse un régal

THÉ "SALADA"

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Ouverture

des Cours du Soir

lundi, 4 octobre à 7 h. 30

Matières commerciales
Matières économiques
Matières juridiques
Matières scientifiques
Matières littéraires et linguistiques

On s'inscrit tous les jours de 9 à midi, de 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. le soir.

Prospectus gratuit sur demande à

L'École des Hautes Études Commerciales
MONTREAL

Comté de Sainte-Marie

M. Wilbrod Gagné, organisateur en chef de l'élection du 17 août 1936 dans Sainte-Marie, nous transmet un avis convoquant "tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de la campagne provinciale du 17 août 1936 pour l'Union nationale dans Sainte-Marie", pour dimanche après-midi, à 2 h. 30, 2154, rue Demontigny est.

Syriens et Libanais

Le consulat général de France à Montréal nous prie de publier la communication suivante, qui intéresse les membres de la colonie libano-syrienne du Canada:

A la suite d'accords intervenus en mai dernier entre le gouvernement français et le gouvernement turc, il a été décidé que les personnes, originaires de la Syrie et du Liban, établies à l'étranger au 30 août 1924, qui ont négligé d'opter avant le 30 août 1926 pour la nationalité syrienne ou libanaise, pourront exercer à nouveau ce droit jusqu'au 29 mai 1938.

Faute de se soumettre à cette procédure avant cette date, ils seront considérés comme définitivement turcs.

Les personnes qui se décideront pour l'option devront souscrire une déclaration dont la formule leur sera fournie sur leur demande. Les intéressés pourront se renseigner au consulat général de France à Montréal, 620 Cathcart.

"Le Canada"

Puissance internationale

par

ANDRÉ SIEGFRIED

avec 11 cartes et graphiques

Table des matières:

L'aspect géographique

L'aspect démographique

L'aspect économique

L'aspect politique.

Volume de 230 pages, format

5 1/2 x 9. Au comptoir ou par la

poste \$1.35.

Service de librairie du "Devoir",

430 Notre-Dame est, Montréal.

Tél. 3361.

C'est comme donner
un billet de \$10 à chaque
homme, femme et enfant
de la province!



LES ACHATS DES MAGASINS-CHAINES

Les achats des magasins-chaines dans la province de Québec se totalisent à plus de \$30,000,000 par année — soit l'équivalent de \$10.00 pour chaque homme, femme et enfant de la province.

Cet argent est dépensé à travers la province, depuis la frontière ontarienne jusqu'à la côte de Gaspé et représente du travail et des gages pour des milliers d'ouvriers du Québec, en même temps qu'une source

de revenus sur laquelle peuvent compter les cultivateurs, les pêcheurs et nombre d'artisans.

Une certaine partie de cet argent est économisée; une autre partie revient aux magasins-chaines, tandis que la plus grande proportion est dépensée pour les choses nécessaires à la vie et les fins de luxe et d'agrément qui rendent l'existence intéressante.

Les magasins-chaines vendent dans les autres provinces une partie considérable de marchandises manufacturées qu'ils achètent dans la province de Québec; ils font ainsi connaître à travers tout le pays l'excellente qualité de la fabrication québécoise.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAINES DU CANADA

736 Immeuble University Tower

Montréal

Cette annonce est la quatrième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaines établis dans la province de Québec.

5 ANS POUR PAYER

BRÛLEURS AUTOMATIQUES À L'HUILE

IMPERIAL OIL LIMITED

TOUS LES TYPES D'APPAREILS DE CHAUFFAGE À L'HUILE

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titre et texte enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des États-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun.

Nous ne tenons aucun compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux sources les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous savons que les devoirs adopter les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Légion de Décence" parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilanti cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables; il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avisés.

Premières

"Capitol"

BROADWAY MELODY OF 1938 — Comédie musicale, dont l'intrigue se déroule dans des milieux de courses et de théâtres. Interprètes: Robert Taylor, George Murphy, Billie Burke, Judy Garland, Sophie Tucker, Raymond Walburn. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

JEANNE — Film inspiré de l'œuvre d'Henri Duvernois. Une femme qui a toujours désiré posséder un enfant, expulse sa vie avec une faute de jeunesse. Interprètes: Gaby Morlay, André Luguet. Pour adultes.

A signaler un très beau film de danses classiques tourné en de ravissantes extérieurs et enrichi d'une musique magnifiquement interprétée.

"Palace"

LOST HORIZON — Conte philosophique: des européens trouvent la paix et la sérénité dans un monastère perdu du Tibet. Un chef d'œuvre de génie, de poésie, de fantaisie et de photographie. Production Columbia, réalisation de Frank Capra. Interprètes: John Wayne, John Ford, Robert Taylor, Thomas Mitchell, Edward Everett Horton. Pour tous.

"Princess"

MAKE A WISH — Palsant film musical dans lequel le petit chanteur malheureux, intrigué, rattaché par ailleurs par une musique sans ambition mais agréable tout de même due à la plume du célèbre Oscar Straus. Bobby Breen possède une voix peu volumineuse mais sympathique. Production RKO. Interprètes: Bobby Breen, Marion Claire, William Gargan, Jean Rogers. Pour tous.

THE BIG SHOT — Histoire d'un vétérinaire de petite ville qui hérite une fortune de son oncle, grand personnage dans le monde intérieur, et qui hérite en même temps des amis de son parent. Interprètes: Guy Kibbee, Dorothy Moore. Production RKO. Pour tous.

"Saint-Denis"

BLANCHETTE — Comédie sociale, racontant la déchéance d'une villageoise. "Des deux versions de la pièce de Brieux, on a choisi la plus réaliste et la plus cyclique. Si bien que l'intrigue devient inacceptable et se termine par un dénouement révoltant. La déchéance de Blanchette nous est au surplus contée de manière suffisamment appuyée malgré la concision du montage pour que cette suggestion soit malsaine. Alléons c'est le sursaut de malice, de glorieuses, de danses provocantes. Œuvre à rejeter. (Cholais). Réalisation: Pierre Caron. Interprètes: Marie Bell, Mady Berry, Abel Tarrade, Guy Grandval, Martell. Pour tous.

TROIS ARTILLERES DANS UN PENSIONNAT — Vaudeville militaire. Trois artilleries arrivent dans le milieu d'un couvent pour celui de leur caserne, de là diverses situations facilement imaginables. "Histoire très libre d'allures et de propos. La note comique ne saurait atténuer beaucoup ces réserves." (Cholais). Réalisation de René Pujol. Interprètes: Larquey, Toustain, Cordy, Marg. Pierry, Fustier-Gir, Yvette Lebon.

Reprises

"Amherst"

KID GALAHAD — Drame du milieu: il s'agit d'un jeune boxeur qui est exploité par son gérant, un "racketeer". Le jeu des acteurs est excellent et réussit à donner de la vraisemblance à un scénario assez faible. Production Warner. Interprètes: Edward G. Robinson, Betty Davis, Humphrey Bogart. Pour adultes.

BIG BUSINESS — Une tranche de la vie de la famille Jones, un film sans prétention. Interprètes: Jed Prouty, Spring Byington, Shirley Deane, Kenneth Howell, George Ernest, June Carlson, Florence Roberts, Billy Halop, Russel Haines, Allan Lane, Marjorie Weaver. Pour tous.

"Arcade"

QUAND MINUIT SONNERA — Histoire de banditisme. Interprètes: Marie Bell, Pierre Renoir, Thomy Bourdelle, Roger Karl, Simone Barillier. Pour tous.

Encore une histoire de gens louches évoluant en de tristes milieux... De nombreuses situations risquées et des attitudes libres nous font noter ce film à bis (c'est-à-dire strictement réservé). (Cholais).

"Belmont"

THE GOOD OLD BOAT — L'histoire d'un ivrogne qui retrouve le sens de la responsabilité lorsque le malheur s'abat sur sa famille. Interprètes: Wallace Beery, Janet Becher, Una Merkel, Erin Linahan, Judith Barrett, Betty Furness. Pour tous.

PICK A STAR — Comédie: les tribulations d'un filmiste qui veut réaliser une vedette du cinéma et de son fiancé qui s'emploie à préparer son triomphe. Interprètes: Pauley, Kelly, Lualaba, Jack Haley, Mischka Auer, Lyda Roberti, Rosina Lawrence. Pour tous.

THE KING OF PARIS — Drame dans le monde du théâtre. Le roi du théâtre de Paris entraîne une actrice qui devient à son tour favorite parmi les actrices. Film de provenance anglaise. Interprètes: Sir Cedric Hardwicke, Marie Glorie, etc.

"Orpheum"

WOMAN CHASES MAN — Comédie qui se distingue surtout par les "gags" qu'on a trouvés. Interprètes: Miriam Hopkins, Joel Monroe, Charles Winninger, Erik Rhodes, Leona Mae, Tommie Logan. Pour tous.

MAKE WAY FOR TOMORROW — L'histoire pathétique de deux vieux qui doivent se séparer après cinquante ans de mariage parce que leurs enfants trouvent toutes sortes d'excuses pour ne pas assurer leur vie. Réalisation de Leo McCarey. Interprètes: Victor Moore, Beulah Bondi, Thomas Mitchell, Elizabeth Riddle, Minna Gombel, Ray Meyer, Louise Beavers. Pour tous.

"Outremont"

Même programme que l'"Empress".

"Papineau"

PARNELL — Drame historique qui raconte la liaison de Parnell avec la femme du chef de la police. Réalisation de John M. Stahl. Interprètes: Clark Gable, Myrna Loy, Edna May Oliver, Edmund Gwenn, Alan Marshall, Donald Crisp, Billie Burke. Pour adultes.

THE LEAGUE OF FRIGHTENED MEN — Roman policier: un nouvel exploit du célèbre Nero Wolfe. Interprètes: Walter Connolly, Victor Moore, Renee Harvey, Lionel Stander, Victor Killian. Production Columbia, réalisation d'Alfred Green. Pour tous.

"Plaza"

Même programme que le "Belmont".

"Regent"

SLAVE SHIP — Ce drame sombre où les scènes de carnage succèdent aux scènes de brutalité évoque les stigmates d'un monde de laideur et de violence. Production Twentieth-Century-Fox, réalisation de Tay Garnett. Interprètes: Warner Baxter, Wallace Beery, Elizabeth Allen, Mickey Rooney, George Sanders, Jane Darwell, Joseph Schildkraut, Minna Gombel, Billy Bevan. Pour adultes.

FLY AWAY BABY — Balade autour du monde d'une femme-reporter, à la recherche d'un meurtrier. Film inégal, où les scènes de tournage et de montage sont de bon goût, mais où le scénario est pauvre. Interprètes: Glenda Farrell, Martin Melane, Tom Kennedy, Gordon Oliver, Eugene O'Connor. Pour adultes.

"Rex"

CAFE METROPOLE — Comédie dont l'action se déroule dans les salons de la haute société. Le scénario a pour auteur le dramaturge français Jacques Duval, dont la pièce "Toujours le même" fut jouée aux scènes new-yorkaises. Interprètes: Loretta Young, Tyrone Power, Adolphe Menjou, Gregory Ratoff, Charles Winninger, Ralph Bellamy. Pour tous.

CHINA PASSAGE — Roman policier. Interprètes: Constance Worth, Vinton Jackson, Leslie Fenton, Gordon Jones. Production RKO. Pour tous.

"Rialto"

JARATOGA — Comédie qui se déroule dans le décor des pistes de courses. Les critiques louent la mise en scène et la valeur intrinsèque de ce film car il constitue en quelque sorte le chant du cygne de l'acteur américain Jean Harlow, récemment décédé. Production Metro-Goldwyn-Mayer, réalisation de Jack Conway. Interprètes: Jean Harlow, Frank Gayle, Lionel Barrymore, Una Merkel. Pour adultes.

"Rivoli"

LET'S GET MARRIED — C'est la vie des gens attachés au service météorologique des États-Unis qui a fourni la matière de ce film. Interprètes: Ralph Bellamy, Ida Lupino, Walter Connolly, Reginald Denny. Production Columbia. Pour tous.

FLY AWAY BABY — Voir "Regent".

"Rosemount"

I MET HIM IN PARIS — Comédie. Une intrigue triangulaire entre Américains qui se rencontrent à Paris. Le film ne vaut que par le dialogue et la photographie. Production Paramount, réalisation de Wesley Ruggles. Interprètes: Claudette Colbert, Melvyn Douglas, Robert Young, Les Bowdoin, Mona Barrie, George Davis. Pour adultes.

THAT I MAY LIVE — Drame qui raconte les efforts d'un ex-forçat pour rentrer dans le droit chemin. Production 20th Century Fox. Interprètes: Rochelle Hudson, Robert Kent, J. Edward Bromberg. Pour adultes.

"Seville"

Même programme que le "Papineau".

"Snowdon"

A STAR IS BORN — Drame qui raconte l'ascension d'une vedette du cinéma à Hollywood. Remarquable film en couleurs dû au réalisateur David O. Selznick. Interprètes: Janet Gaynor, Frederic March, Adolphe Menjou. Il faut déplorer qu'un suicide vienne gâter l'intrigue. Pour adultes.

LET'S GET MARRIED — Voir "Rivoli".

"Stella"

THE HOLY TERROR — Comédie: il s'agit d'une fillette qui s'amuse avec les matelots. Interprètes: Jane Withers, Tony Martin, Leah Ray, El Brendel. Pour tous.

DONT TURN THEM LOOSE — Drame sombre qui pose en thème générale, qu'il est dangereux de libérer les prisonniers au parole. Interprètes: Lewis Stone, James Gleason, Bruce Cabot, Louise Latimer. Pour adultes.

FAIR WARNING. Roman policier. Interprètes: Helen Burgess, John Edward Payne, J. Edward Bromberg.

"Strand"

Même programme que le "Français".

"System"

THEY GAVE HIM A GUN — Drame, qui a la prétention d'expliquer une théorie sur les affections psychologiques de la guerre sur ceux qui y ont pris part. Réalisation de W.S. Van Dyke. Interprètes: Spencer Tracy, Francis Tone, Gladys George.

"Westmount"

Même programme que le "Regent".

Mort du curé de St-Donat de Rimouski

Rimouski, 24. — Le clergé du diocèse de Rimouski vient d'être plongé dans le deuil par la mort de M. l'abbé Joseph-Pierre Lebel, curé de St-Donat de Rimouski. Le défunt était âgé de soixante ans. Il s'est éteint paisiblement après avoir fourni une très féconde carrière sacerdotale. Né à St-Arsène de Rimouski, le 21 septembre 1877, de Nazaire Lebel, cultivateur, et de dame Clémentine Labrie, il fit ses études à Rimouski et à Québec. Il fut ordonné prêtre à Rimouski par S. Mgr Blais, le 8 septembre 1901. Il fut vicaire à St-Anaclet, de 1901 à 1902, à St-Louis du Haut, de 1902 à 1903, à Notre-Dame du Lac, en 1903, à St-Octave de St-Jovite, de 1903 à 1904, puis curé à l'Anse-au-Geon, au moment de sa mort. Il était curé de St-Donat de Rimouski depuis le 15 septembre 1949. Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

L'Instruction

publique

Réunion du sous-comité du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique chargé d'étudier le rôle du comité catholique, sous la présidence du cardinal Villeneuve

Québec, 24 (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve a présidé la première réunion du sous-comité du comité catholique chargé d'étudier le rôle du comité catholique, les moyens d'étendre les pouvoirs du département de l'Instruction publique et autres questions relatives à l'enseignement.

Étaient présents, ce matin, en plus de Son Eminence, Leurs Excellences Nosseigneurs Georges Courchesne, évêque de Rimouski, et Anastase Forget, évêque de St-Jean, M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, et M. B.O. Filteau, secrétaire du même département.

Le comité a étudié le tableau comparatif des subventions scolaires. Il considère aussi la coordination du cours primaire élémentaire et du cours classique, des écoles d'agriculture, des écoles ménagères et des écoles techniques, l'organisation de l'enseignement primaire supérieur pour les catholiques de langue anglaise.

Le tableau comparatif des subventions indique que le gouvernement verse les sommes suivantes du côté catholique: \$509,638 au fonds des écoles publiques; \$280,000 au fonds des écoles élémentaires; \$335,176 pour l'assistance aux corporations rurales; \$270,000 pour les collèges classiques; \$41,000 pour les écoles complémentaires et primaires supérieures; \$125,000 pour les écoles polytechniques; \$25,000 pour l'Institut pédagogique; \$40,000 pour allocations pour l'enseignement des instituteurs; \$15,000 pour académie de garçons; \$321,000 pour écoles normales; \$245,000 pour inspection des écoles; \$90,000 pour sourds-muets et aveugles; \$15,367 pour journaux d'éducation; \$12,000 pour diverses fins; \$25,000 pour l'enseignement ménager; \$150,000 pour les Hautes Etudes Commerciales; \$59,500 pour les fonctionnaires, soit un total de \$2,746,301; du côté protestant on verse \$537,725; pour les écoles neutres, \$455,000.

A la session du comité catholique la semaine prochaine, on s'occupera de former les comités autorisés par la loi relative à l'enseignement agricole, loi adoptée à la dernière session, qui dit: Le Conseil de l'Instruction publique peut former et maintenir sous son contrôle un ou deux comités composés de personnes compétentes en pédagogie et en science agricole et chargés de préparer un programme d'enseignement agricole dans la province.

Le Père Coughlin arrive à Québec

Québec, 24 (C.P.) — Le Père Charles-C. Coughlin, chef du parti de la Justice sociale aux dernières élections à la présidence des États-Unis, est arrivé ici, hier, à bord de l'Empress of Britain. Le Père Coughlin se dirige vers Détroit, où il habite. L'éminent prêtre américain paraissait très reposé après un mois passé en Angleterre.

Les étrangers en France

ils sont plus de trois millions, soit environ 75 par 1,000 habitants

Paris, 24. (P.C.-Havas). — De récentes mesures de police renforceront le contrôle des étrangers résidant en France. Ces mesures étaient nécessaires, étant donné l'afflux de réfugiés espagnols, les chiffres ont considérablement augmenté.

En 1951, on comptait déjà 380,000 étrangers en France; 655,000 en 1946; 1,001,000 en 1941; 1,132,000 en 1931. Ainsi, de la moitié du dix-neuvième siècle à la Grande Guerre, la France avait vu monter la proportion des immigrants par mille habitants de 10 à 33. Mais le conflit international de 1914 détermina une nouvelle marée d'immigrants. La France devint un des pays du monde recevant le plus d'apports étrangers. Les dénombrements officiels indiquent 1,417,000 étrangers en 1919, soit 3.7 pour cent de la population totale; en 1921, 1,550,000; en 1926, 2,498,000; en 1931, 2,890,000, soit sept pour cent de la population totale.

D'après le dernier recensement, par suite de la crise agricole et commerciale, qui détermina le renvoi vers leur pays d'origine de nombreux travailleurs récemment arrivés, le chiffre total des étrangers aurait baissé en 1936 de 437,000 et n'atteindrait plus que 2,453,000; mais pour être exact, ce nombre doit être augmenté de vingt à vingt-cinq pour cent en raison des réfugiés espagnols.

On arriverait donc à plus de trois millions d'étrangers bénéficiant de l'hospitalité française, soit environ 73 pour mille habitants. Les immigrants se trouvent presque tous massés dans cinq groupes territoriaux: la région industrielle du nord-est, la région parisienne, celle de Lyon et Bordeaux et la côte de la Méditerranée. Marseille, à elle seule, compte plus de 200,000 étrangers sur 914,000 habitants. Il existe même assez curieusement quelques villages où les Français sont en minorité. Mais il est juste de dire que, néanmoins, ces villages restent français par l'allure et la vie générale, les étrangers, invinciblement attirés par la vie et la culture françaises s'étant peu à peu assimilés. Généralement, leurs enfants parlent mal leur langue maternelle et leurs petits-enfants plus du tout.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

La nationalisation des banques en Nouvelle-Zélande

Wellington, Nouvelle-Zélande, 24. (C.P.-Reuters). — Dans les milieux financiers, on prétend que le gouvernement travailliste de la Nouvelle-Zélande se propose de s'assurer un contrôle absolu de tout le système bancaire néo-zélandais. Le premier ministre Michael Savage a refusé de commenter cette rumeur.

M. l'abbé Wenceslas Pitre est décédé à Drummondville

Drummondville, 24. — M. l'abbé Wenceslas Pitre est décédé à l'âge de 66 ans. M. l'abbé Pitre fut terrassé par une angine de poitrine dont il souffrait depuis environ trois semaines. Ses funérailles auront lieu ici, à l'église St-Frédéric, samedi matin, à 11 heures, et sa dépouille sera inhumée dans le terrain familial, au cimetière de Pierreville.

L'HISTOIRE DU CANADA

POUR TOUS

par Jean BRUCHESI,

professeur à l'Université de Montréal

Tome I — Régime français \$1.25

Tome II — Régime anglais \$1.25

Prix Montyon de l'Académie Française

Un livre d'histoire vivant, simple, clair et précis.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", BE 3361 — 430 Notre-Dame est, Montréal.

25-9-51

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces factures, 1/10 le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES, MARIAGES, 1.00 par insertion.

CELEBES DEMANDES

GABRIEL CUSBO, Prix d'Europe, compositeur, solfège, chant, piano, violoncelle, harmonie, contrepoint, composition.

310, Chemin Reine-Marie, angle Chemin Côte-des-Neiges, W.A. 5604, EL. 6070.

25-9-51

M. W. R. Pritchard FAIT COMME LES GROS ACHETEURS DE CHARBON

Suivant l'exemple des experts en chauffage il découvre QU'IL EST PROFITABLE D'ACHETER LE CHARBON ANTHRACITE "WELSH"



Résidence de M. W. R. Pritchard, 35, avenue Beverly, Ville Mont-Royal.

Ces Surintendants en Chauffage bien connus à Montréal — M. Armand Garceau de l'Edifice Shaughnessy et M. R.S. Jones de la Conciergerie Le Château, emploient le Véritable Charbon Anthracite "Welsh" depuis des années.

M. R. S. JONES

Quelle meilleure assurance puis-je obtenir que je pratique la véritable économie et que j'obtiens plus de chaleur par dollar déboursé, dit M. W. R. Pritchard, "qu'en faisant ce que les Experts en Chauffage font. Je trouve que le Véritable Charbon Anthracite "Welsh" chauffe vite, dure longtemps, produit moins de cendre, requiert moins d'attention et qu'il m'en faut moins de pelletées par jour."

Rappelez-vous que le Véritable Charbon Anthracite "Welsh" de la British Coal Corporation est un Anthracite "Welsh" de choix et de qualité supérieure. On porte le plus grand soin à la préparation du charbon pour le marché. La propriété du charbon est assurée par un criblage soigneux.

3 RAISONS pour lesquelles vous devriez acheter l'ANTHRACITE "WELSH"

1. Meilleur marché — Parce que le Charbon "Welsh" dure plus longtemps, vous en brûlez moins et vous obtenez plus de chaleur pour chaque dollar déboursé.

2. Moins d'entretien — Parce que le Charbon "Welsh" fait moins de cendre, vous n'aurez moins de cendre à manipuler.

3. \$3.00 pour \$1.00 — La balance du commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne équivaut à 3 pour 1 en faveur du Canada. Pour chaque dollar dépensé en Grande-Bretagne par les Canadiens, celle-ci en dépense trois au Canada.

Recherchez cette marque de commerce: Elle paraît sur le billet de poste de chaque marchand autorisé de la British Coal Corporation. C'est votre garantie d'un Véritable Anthracite "Welsh".

BRITISH COAL CORPORATION

WELSH

WELSH

WELSH

WELSH

WELSH

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Sola's Fruit Store. 5307 Sherbrooke ouest, Sydney Potchkin.
Local Vessel Report Reg'd. Dame Marie Jeanne Laforte, épouse de Paul-Emile Vézina, 1186 rue Maisonneuve.
Phillips Photo Studio. 4061 boul. St-Laurent, Philip Prosterman.
Lavoie Fils. Armand Lavoie.
Maurice Dress Company. Morris Miller.
Marion Modes. 3795 Girouard, Dame Bea Helen Taffert, épouse séparée de bien d'Emmanuel Jack Levin.
Chasen's Dress Company. Louis Chazan.
Keefer Cigar Store. Gilbert Courage.
Z. & O. Cadieux Engrs. 3950 Wellington, Paul-Emile Cadieux.
Le Frondeur. P.-E. Lalanne.

Les nouvelles en raccourci

Relève hebdomadaire de la Banque du Canada

Ottawa, 24 (P.C.). — L'augmentation saisonnière des besoins d'argent comptant à travers le pays se reflète dans le dernier rapport hebdomadaire de la Banque du Canada. Au cours de la semaine terminée le 22 septembre, la circulation fiduciaire a passé à \$159,347,822, soit un gain de \$3,500,000 par rapport à la semaine précédente.

Le relevé se présente comme suit:

PASSIF	22 sept.	15 sept.
Capital libéré	\$ 10,100,000	\$ 10,100,000
Reserve	743,715	743,715
Circulation	159,347,822	155,830,816
DEPOTS:		
Dominion	29,703,391	29,901,434
Bank of Montreal	182,163,076	181,735,344
Autres dépôts	1,460,626	1,158,545
Total des dépôts	213,426,993	212,795,324
Autre passif	2,339,733	3,000,000
Total	\$387,977,108	\$382,469,859

ACTIF	22 sept.	15 sept.
Mon. et ling. d'argent	179,473,813	179,443,021
Mon. et ling. en or	32,303,311	32,303,311
Autres mon. et ling.	804	804
Total de la réserve	211,777,928	211,747,136
Placements:		
Val. à court terme	60,176,270	58,040,001
Autres valeurs du Dom. et prov.	97,357,716	97,173,530
Autres valeurs	10,994,410	10,990,410
Total des placements	168,528,406	166,203,946
Immobilisations	778,289	126,738
Autre actif	2,180,118	2,809,388
Total	\$387,977,108	\$382,469,859

Compensations bancaires

Les virements des compensations bancaires dans 31 municipalités canadiennes se sont élevés la semaine dernière à \$341,244,407 comparativement à \$393,205,029 la même semaine de l'an dernier, soit une diminution de \$51,960,622 ou d'environ 14.5 pour cent.

Voici un tableau comparatif des virements des compensations bancaires dans chacune des municipalités:

	1937	1936
Halifax	\$ 2,563,796	\$ 2,149,571
Saint-Jean	1,788,372	2,046,671
Moncton	808,348	771,834
Shenbrooke	743,032	684,713
Quebec	5,483,509	3,563,304
Montreal	101,490,017	104,244,369
Ottawa	13,828,749	15,841,003
Kingston	570,400	638,583
Peterborough	587,267	654,039
Toronto	106,281,957	126,694,307
Hamilton	6,333,456	4,223,903
Kitchener	1,333,662	1,067,242
Brantford	936,070	993,055
London	2,329,609	2,713,420
Chatham	576,244	462,670
Sarnia	533,537	443,794
Sudbury	925,948	949,293
Port William	833,227	638,407
Winnipeg	50,768,850	76,990,920
Brandon	423,147	396,021
Regina	3,881,253	8,614,933
Moos Jaw	660,733	933,797
Saskatoon	1,510,517	2,136,308
Prince Albert	471,823	433,031
Edmonton	4,176,811	3,900,890
Calgary	7,176,885	7,711,854
Medicine Hat	279,778	264,379
Lethbridge	704,431	516,648
Weyburn	461,978	621,119
Vancouver	18,231,085	19,406,498
Victoria	1,820,210	1,762,222
31 villes	\$341,244,407	\$393,205,029

L'immeuble

Suivant le relevé hebdomadaire de Real Estate Board, il y a eu la semaine dernière 95 transactions immobilières d'une valeur de \$405,921, comparativement à 122 d'une valeur de \$528,016 la semaine précédente, soit une diminution de 27 ventes et de \$122,095 en valeur immobilière.

Dans les quartiers urbains, 50 propriétés bâties d'une valeur de \$332,942 et 19 terrains vagues d'une valeur de \$23,751 ont été échangés; dans la banlieue, 9 propriétés bâties d'une valeur de \$37,007 et 17 terrains vagues d'une valeur de \$12,221 ont été échangés.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 septembre 1937 se sont élevées à \$4,164,141 contre \$4,236,919 durant la semaine de 1936 correspondante, une diminution de \$71,928.

Canada Steamship Line

Au cours de la saison dernière, le transport des voyageurs par cette compagnie a augmenté d'environ 15 p.c. comparativement à l'an dernier, la compagnie ayant transporté quelque 600,000 voyageurs.

Lower St. Lawrence Power

Pour les huit premiers mois de l'année, cette compagnie annonce un revenu d'exploitation de \$184,964, comparativement à \$174,762 pour la période correspondante l'an dernier. Le revenu net s'établit à \$107,140 contre \$94,082 l'année dernière. Le bénéfice disponible pour les dividendes se chiffre à \$24,354, compte tenu de toutes les charges, soit un gain de \$5,594 sur la période correspondante l'an dernier.

A Wall Street

D'abord lourds et à la baisse, les cours se remettent légèrement

(P.A.). — A l'ouverture, les cours ont fléchi d'un à trois points et plus. Vers midi, la demande a sauvé quelque peu la situation, en arrêtant la tendance à la baisse et en permettant de refaire, en partie, les reculs de la première heure.

Les aciéries, les automobiles, les caoutchoucs, les cuivres, les instruments aratoires et les valeurs industrielles en général ont fléchi. Les ferroviaires et les utilités ont réussi à réagir contre le courant qui entraînait à la baisse.

Au nombre des stocks qui sont parvenus à avancer légèrement, on remarque: Western Union, American Telephone and Cuddahy Pack. Les autres, tout le marché a fléchi. Les valeurs suivantes sont parmi celles qui accusent les reculs les moins importants: N.Y. Central, Consolidated Edison et General Motors.

Sur le Curb

Tendance accentuée à la baisse — Plusieurs nouveaux bas

(P.C.). — La tendance à la baisse s'est accentuée et plusieurs stocks ont connu de nouveaux bas pour l'année. Les papiers, les industries et les mines ont particulièrement glissé.

Les papiers ont connu des nouveaux bas, Fraser Voting Trusts a glissé de 31-2 points, Lake St. John de 4 points, Abitibi de 1-4, Donnacona de 17-8 et Consolidated d'un point.

Asbestos a touché aussi un nouveau bas à 57 en glissant de 41-2. MacLaren a fléchi de 21-2, Royaltie de 31-4 et Massey Harris de 2 points, tous des nouveaux bas. Home Oil a perdu 9 sous à 1.16 et British American Oil 1-2 à .07. Sherritt Gordon de 08, O'Brien, Siro et Sullivan de 10 sous. Pend Oreille a glissé de 30 à 2.65 et Aldermac de .03 à .76.

En Bourse locale

Dégringolade — Plusieurs nouveaux bas

(P.C.). — Les cours ont dégringolé et plusieurs stocks ont connu de nouveaux bas pour l'année. Les papiers et les métaux ont surtout glissé, jusqu'à 4 points. Les titres de construction ont fléchi de 2 à 2 points, tandis que les utilités et les ferroviaires ont reculé légèrement. Les banques ont fait mauvaise figure.

Smelters et Noranda, en glissant de 4 points, ont touché un nouveau bas pour l'année. Nickel a fléchi de 2-1-4. On a remarqué plusieurs nouveaux bas aussi dans la section des papiers. St. Lawrence Paper priv. a glissé de 3 points, St. Lawrence Corp. de 1-8. Les actions priv. de Price ont fléchi de 1-4, les actions communes de 2 points et Dryden de 5-8.

La Banque de Commerce a reculé d'un point et la Banque Royale de 3 points, soit un nouveau bas. C'est le cas de Power Corp., qui a glissé de 1-2. Montreal Power a fléchi de 1-2 et Brazilian d'un point. Dom. Bridge a touché un nouveau bas à 32 et Dom. Coal priv. à 18. Dom. Steel and Coal a glissé de 1-4. Cement de 1-2. Dom. Tar de 4 et Steel of Canada d'un point.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.G. BEAULIEU & CIE, 471 rue Saint-François-Xavier

	Ouv. Midl
Air Reduction	62 1/2
Alcoa	18 1/2
American Can	96 1/2
American Foreign Power	7 1/2
American Power & Light	7 1/2
American Smelting	70 1/2
American Water Works	14 1/2
American Tel. & Tel.	13 1/2
Armstrong	128 1/2
Atlantic Refining	24 1/2
Bethlehem Steel	70 1/2
Canadian Pacific	132 1/2
Carr-Saunders	132 1/2
Cerro de Pasco Copper	53 1/2
Commercial Solvents	10 1/2
Chrysler Motors	91 1/2
Columbia Gas & Electric	10 1/2
Consolidated Edison	31 1/2
Douglas Aircraft	35 1/2
Electric Auto-Lite	30 1/2
Electric Power & Light Corp.	14 1/2
Freightway	25 1/2
General Motors	14 1/2
Gillette	12 1/2
General Electric	43 1/2
Hudson Motors	11 1/2
Illinois Central	15 1/2
Int. Harvester	89 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	8 1/2
John Hancock	100 1/2
Kennecott Copper	91 1/2
Loews Theatres	67 1/2
Montgomery & Ward	46 1/2
Nashua	13 1/2
National Electric	22 1/2
National Power Light	8 1/2
New York Central	27 1/2
North American	21 1/2
Packard Motors	30 1/2
Pennsylvania R.R.	30 1/2
Phillips Petroleum	48 1/2
Pub. Serv. of New Jersey	36 1/2
Pullman	37 1/2
Railroad Corporation	9 1/2
Republic Iron & Steel	25 1/2
Seamless Pipe	35 1/2
Schenley Distillers	35 1/2
Simmons Steel	33 1/2
Standard Oil	10 1/2
Standard Oil of New Jersey	56 1/2
Standard Vacuum Oil	17 1/2
Studebaker	94 1/2
Texas Corp.	103 1/2
United Aircraft	22 1/2
United Gas Improvement	11 1/2
U. S. Rubber	13 1/2
U. S. Ind. Alcohol	26 1/2
Vanadium	84 1/2
Western Union	23 1/2
Westinghouse	115 1/2
Woolworth	42 1/2

Marché de Montréal

Prix de détail

(Courtoisie de la maison Noé Beaupré, Ltee, fabricants des produits: La Belle Fermière)

Viande

Rosbif

Boeuf

Porc

Agneau

Volailles

Poisson

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Marché de Montréal

Prix de détail

(Courtoisie de la maison Noé Beaupré, Ltee, fabricants des produits: La Belle Fermière)

Viande

Rosbif

Boeuf

Porc

Agneau

Volailles

Poisson

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Le sucre

Engrais

Farine et engrais

Le sucre

Beurre et fromage

Bourse de Montréal

Cours fournis par la maison L.G. BEAULIEU & CIE, 471 rue Saint-François-Xavier

Compilations de la maison L.G. BEAULIEU & CIE

Compilations de la maison L.G. BEAULIEU & CIE

Compilations de la maison L.G. BEAULIEU & CIE

ours avec plaisir. La cigarette
as la gorge, et je sais que seuls
s de Virginie — qui n'ont pas
artificielle — peuvent assurer
rtion avec autant de sécurité.
e avis?"

RETTES

ADS

LE PROGRES

FORME REGULIERE
ET
SOUT EN LIEGE

100

REPRISE FAMILIALE ET INDEPENDANTE

L'Office des salaires raisonnables

Tribunal d'arbitrage — La procédure conciliatrice — Restauration sociale — Vers une vie collective saine et confortable — "Nous espérons n'intervenir d'autorité que dans les cas où toute tentative d'arrangement amiable aura définitivement échoué" — Les critiques

A qui s'applique la nouvelle loi — Responsabilités formidables — Appel à la bonne volonté de tous

DECLARATION DE M. LE JUGE FERDINAND ROY, PRESIDENT DE L'OFFICE

M. le juge Ferdinand Roy, président de l'Office des salaires raisonnables, nous transmet la communication suivante:

Tribunal d'arbitrage

De toutes parts on adresse aux membres de ce bureau des demandes de renseignements. La publication prochaine de nos statuts et règlements, répondra aux questions d'ordre technique. Quant à la fonction essentielle de l'Office et quant à l'esprit dans lequel nous croyons devoir la remplir, la curiosité légitime du public exige, semble-t-il, une réponse immédiate. La loi qui a créé l'Office des salaires raisonnables en fait "un tribunal d'arbitrage". Or, le rôle de l'arbitre est de prononcer dans un différend, de régler les conflits d'intérêts, que, de part et d'autre, on lui a exposés. En un mot, l'arbitre a pour fonction de juger, de rendre justice aux parties contestantes. Rendre justice, c'est, sans favoritisme, sans peur des conséquences, sans acception de personnes ou de classe, établir et sanctionner les droits, donner à chacun son dû. La tâche redoutable qu'on nous a imposée est donc de travailler à une œuvre de justice, d'équité, de raison — trois mots qui, ici, ont le même sens.

Difficultés

Dans cette œuvre de Bien social, se qui rend l'arbitrage particulièrement difficile, c'est que l'Office n'est qu'un des organes du système législatif élaboré pour maintenir en équilibre fécond les intérêts respectifs du capital et du travail; c'est que la sérénité de ses jugements, la fermeté et la souplesse de ses efforts dans la poursuite parfois d'une simple solution mathématique, doivent affronter l'atmosphère troublée, déprimante et stérilisante.

A Ottawa

Le scorbut dans l'Ouest — Un accord commercial avec la Russie — La démission de M. Philippe Roy à Paris et son successeur

Ottawa, 24. (D. N. C.) — Les divers départements administratifs fédéraux sont en pleine activité. Le ministère de l'Agriculture s'occupe surtout de mettre en mouvement sa nouvelle politique de secours dans l'Ouest. Le scorbut a fait son apparition dans plusieurs régions affectées par la sécheresse, du sans doute à la nourriture insuffisante donnée à la population. Le gouvernement fédéral se propose de veiller à l'entretien de quelque 15,000 familles. On fournira non seulement la nourriture aux gens, mais aussi aux animaux. Cette situation ramène d'actualité le problème des allocations fédérales aux provinces pour défrayer le coût de l'assistance-chômage.

Le ministère du Travail est en relation avec les gouvernements provinciaux afin d'en arriver à de nouvelles ententes.

Le Conseil des ministres s'est aussi occupé des traités de commerce, M. Euler, ministre du Commerce et M. Howe, ministre du Transport, ont à l'Antilles en octobre. M. Euler cherchera à conclure de nouveaux traités de commerce. Il reste aussi la question d'une entente commerciale avec la Russie, de même que le renouvellement du traité de commerce avec la Nouvelle-Zélande. Quant à M.

Adoptez

Les **CAFÉS, THÉS** et **CONFITURES** de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

La lettre des évêques espagnols

ELLE VIENT DE PARAÎTRE DANS LA COLLECTION DU "DOCUMENT" — IL FAUT LA REPANDRE A PROFUSION — DONNEZ TOUT DE SUITE VOS COMMANDES

La lettre des évêques d'Espagne à leurs collègues du monde entier, dont l'importance est capitale, vient de paraître en brochure, sous couverture de papier fort, dans la collection du "Document". Ce sera le moyen de lui assurer, par delà la publication dans le journal, une diffusion nouvelle et considérable. Or il importe que cette pièce soit connue du plus grand nombre de gens possible; car, partout, elle dissipera des erreurs et, rétablira la vérité.

Que tous ceux qui veulent participer à cette salutaire propagande veuillent donc bien adresser — et le plus tôt possible — leurs commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes seront exécutées dans l'ordre de leur réception. Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco). Au cent, \$7.00, (et non point \$7.50, comme il a été dit par erreur); au mille, \$50 (port en plus dans les deux cas). Toute commande à l'unité et à la douzaine doit être accompagnée d'une remise correspondante.

Faits divers

Cinq blessés

Cinq personnes ont été blessées, tandis que quelques autres s'échappaient indemnes quand deux autos se sont rencontrées, à l'intersection du boulevard Crémazie et de la rue Lajeunesse, vers minuit hier soir. Les blessés ont été conduits soit à l'hôpital Saint-Luc, soit à l'hôpital Notre-Dame. Celui qui a le plus souffert de la collision est M. Georges Mathieu, 23 ans, 3903 rue De Bullion, occupant de l'un des deux autos, et qui a été admis à l'hôpital Notre-Dame souffrant d'une fracture de la jambe droite. Les autres blessés sont: Mlle Germaine Constant, 26 ans, 4675 rue Saint-Hubert, et Jean-Jacques Patenaude, 23 ans, 5040 avenue du Parc, hospitalisés à Notre-Dame, Mlle Mary Phillips, 25 ans, 5825 avenue du Parc, et Ben Cherkis, 24 ans, de Brooklyn, N.-Y., hospitalisés à Saint-Luc. L'automobile américaine conduite par Cherkis se dirigeait vers le sud, rue Lajeunesse, cependant que l'autre automobile, conduite par M. Patenaude, gagnait l'est, boul. Crémazie, quand la collision se produisit. Les deux autos sont une ruine complète.

Quatre autres personnes n'ont souffert que de légères blessures et purent quitter les hôpitaux après y avoir été pansées.

Quelques condamnations

William Thomas, accusé de vol à l'étalage dans un magasin de la ville, a été condamné hier à six mois de travaux forcés par le juge Tétréau. Thomas avait un dossier assez chargé.

Gérard Desmarais, sans adresse connue, a été condamné à deux mois de travaux forcés pour avoir obtenu des marchandises sous de fausses représentations. Desmarais avait donné un chèque sans provision au montant de \$68.36.

Enfant tué

Danny Pawluk, 5 ans, 7083 rue Ronsard, Ville Saint-Michel, a été tué presque instantanément hier soir, lorsqu'il a été heurté par un auto en traversant la chaussée à l'angle des rues Iberville et Bélanger. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête. La voiture qui a frappé l'enfant était conduite par Mlle Mousseau, 185 rue De Castelnau. L'enfant fut conduit en hâte à l'hôpital Sainte-Justine, mais il était mort déjà à son arrivée.

Mort d'un accident

M. John Gordon, 47 ans, 25 avenue Chesterfield, Westmount, est mort hier soir à l'hôpital Général de blessures subies lors d'un accident survenu mardi soir dernier alors qu'il fut heurté par une auto à l'angle des rues Notre-Dame et Davidson.

La pyrale du maïs

Saint-Hyacinthe, 24 (D.N.C.) — Georges Leduc, cultivateur de Marieville, qui était accusé de contrevention à la loi provinciale de protection contre la pyrale du maïs, a comparu ici devant le magistrat de district Emile Marin, qui l'a condamné à \$10 d'amende et aux frais. La plainte contre lui comportait qu'il avait laissé sur ses champs des déchets de maïs de la récolte de l'an dernier, malgré les avertissements de deux inspecteurs du gouvernement, MM. Léo Verrette et Georges Michaud. Le défendeur prétendait qu'il avait enfoui ses déchets par un labour profond. Il fut établi par la suite que lesdits déchets étaient repartis à la surface, et la loi veut une disparition complète. L'accusé était représenté par Me Gérard Poulin, de Marieville, cependant que Me Jacques Bousquet, de cette ville, occupait pour le ministère provincial de l'Agriculture.

Les Assises de Drummondville

Drummondville, 24. — Mardi après-midi, à deux heures, se sont ouvertes les assises de la cour supérieure au palais de justice de Drummondville, sous la présidence de M. le juge Noël Belleau. Le rôle comprend plusieurs causes. Immédiatement après l'ouverture, s'est instituée la cause de Jos. Lafontaine, marchand, contre M. Gérard Laferté, commerçant et échevin de Drummondville. M. Lafontaine demande que l'élection de ce dernier soit annulée parce que, prétend-il, il a reçu de l'argent de la ville.

Maison détruite par le feu à St-Cyrille

Drummondville, 24. — Un incendie apparemment causé par un tuyau surchauffé a détruit de fond en comble la maison de M. Orest Ally, cultivateur du 5e rang de St-Cyrille. M. et Mme Ally étaient absents et avaient laissé à leurs enfants la garde de la maison. Quand ceux-ci découvrirent le feu, ils donnèrent l'alarme, mais les voisins arrivèrent trop tard pour maîtriser les flammes. Ils purent cependant sauver une partie du mobilier. M. Ally déplore surtout la perte d'une somme d'argent assez notable qui était dans la maison. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

Diocèse de Valleyfield

Changements de vicaires

Valleyfield, 24. — Changements de vicaires pour le diocèse de Valleyfield. Son Excellence Mgr J. A. Langlois a fait les nominations de vicaires suivantes: M. l'abbé A. Taillefer, vicaire à St-Timothée, en nommé vicaire à Beauharnois; M. l'abbé Roland Léger, vicaire à Bellevue, en nommé vicaire à St-Timothée; M. l'abbé A. Groulx, vicaire à St-Louis de Gonzague, en nommé vicaire à St-Polycarpe; M. l'abbé G.-E. Lacasse, vicaire à St-Polycarpe, en nommé vicaire à Bellevue; M. l'abbé Eucher Théoret, professeur au séminaire, est nommé vicaire à Ste-Martin.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures

COMPLETS et PALETOTS

de haute nouveauté pour l'automne

Hommes, jeunes gens, étudiants, venez vous habiller chez DUPUIS

COMPLETS à deux pantalons

Haute nouveauté, confection irréprochable. Worsted tout laine, rayures nouvelles en gris, bleu, brun. Aussi SERGE BOTA-NY bleu marine. Veston droit ou croisé. 35 à 46.

\$30.

Palements faciles si désiré

PALETOTS D'AUTOMNE

22.50

Coupe Raglan. Lainage de qualité supérieure. Coupe nouvelle d'une parfaite élégance masculine. Nouveaux quadrillés en grande vogue pour l'automne.



Nous sommes les fournisseurs autorisés des vêtements FASHION CRAFT.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Stationnement d'autos gratuit le samedi jusqu'à 10 h. p.m.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-dir.

A.-J. DUGAL, r.p. et dir.-gér.

Au concours de dactylos

M. U. Lamontagne se classe deuxième

Un jeune Québécois, M. Ubald Lamontagne, secrétaire de M. Henri-C. Bois, directeur du service de l'Economie rurale au ministère provincial de l'Agriculture, vient de se distinguer de façon tout à fait particulière au dernier concours national de dactylographie tenu le 28 août dernier à Toronto. Ce concours annuel organisé par la Commission de l'Exposition nationale de Toronto groupait cette année au-delà de 200 concurrents des deux sexes parmi les plus habiles à écrire sur la dactylographie avec rapidité et surtout avec précision et efficacité.

M. Lamontagne a obtenu le deuxième prix de la classe des professionnels, soit une somme de \$125, après avoir écrit cent onze mots à la minute, ce qui représente une moyenne d'un peu plus de dix clés à la seconde. La personne qui remporta le premier prix avait atteint une vitesse de 113 mots à la minute.

En 1930, M. Lamontagne se voyait décerner le championnat amateur du Canada dans un concours identique; cette année, il est devenu le deuxième meilleur dactylo de tout le Dominion.

Adoration nocturne de Montréal

Les Adorateurs nocturnes sont convoqués pour deux réunions: samedi, le 25 courant, au Sacré-Coeur, 1495 Ontario est, pour 7 h. 30 p.m. Dimanche, le 26, lendemain, à la Nativité d'Hocheville, 3200, Ontario est, à 8 h. p.m.

A l'hôpital Notre-Dame

Le professeur Laquerrière commencera ses leçons d'électro-radiologie pour les étudiants le jeudi 30 septembre 1937, à 10 h. 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Notre-Dame.

Comme d'habitude, les praticiens de la ville sont invités à y assister et les cinq premières conférences sont faites plus particulièrement à leur intention.

Cette année ces cinq premières conférences seront consacrées au radiodiagnostic et aux traitements physiques des maladies de l'appareil locomoteur.

LEÇON DU 30 SEPTEMBRE

Radiodiagnostic des lésions traumatiques des os et des articulations: fracture, luxation, entorse. — Les erreurs de diagnostics (malformations, os sésamoïdes, os sur-numéraires). — Traitements physiothérapeutiques de l'entorse et de l'hydarthrose.

Neuvaine solennelle à sainte Thérèse

Dimanche prochain, 26 septembre, dans l'église Notre-Dame de Mont-Carmel, rue Dorchester est, commencera une neuvaine solennelle en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Tous les soirs, il y aura sermon et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

La neuvaine se terminera le 4 octobre prochain.

La cérémonie commence à 7 h. 30 tous les soirs, excepté le dimanche, où elle commence à 7 h.

STIMULE ET RAFRAICHIT

